

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . »
Trois mois . . . . . »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Besançon, Neuchâtel, etc.

Pour 1 fr. 65
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1897, franco dans toute la Suisse.

Pour 6 fr. 65
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

La Princesse Maya-Niama

par GEORGES PRADEL

LUNDI 3 MAI 1897

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Théâtre
Cinématographe (Voir aux annonces).

Sociétés de chant
Chorale typographique. — Répétition à 8 1/4 h.
Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition, 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.

Sociétés de gymnastique
Hommes. — Exercices à 8 h.; rép. de chant.

Groupes d'épargne
Groupe d'épargne L'Epi. — Paiement des cotisations des 7<sup>me</sup>, 8<sup>me</sup>, 9<sup>me</sup>, 10<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup> séries, de 8 1/2 à 9 1/2 h. du soir.

La Grappe. — Perception des cotisations de la 2<sup>me</sup> série, 9 h. du soir.

Le Rucher. — Assemblée réglementaire, à 9 h.

La Flotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.

La Charrue. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses
Philergia. — Assemblée mensuelle, à 8 1/2 h., local.
Soc. des jeunes libéraux. — Assemblée, à 9 h.

Clubs
Club du Mystère. — Assemblée, à 8 h. du soir.

Club du Potet. — Réunion quoténième, à 8 1/2 h.

Concerts
Brasserie de la Serre. — Tous les soirs.
Brasserie du Square. — Tous les soirs.

MARDI 4 MAI 1897

Sociétés de musique
Orchestre Sainte-Cécile. — Rép., à 8 1/2 h., local.
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique
L'Haltère. — Exercice et paiement. des cotis. à 8 3/4 h.

Réunions diverses
La Glaneuse. — Assemblée, à 9 h.
La Littéraire. — Assemblée générale, à 8 1/2 h.

Clubs
Club des Gob'Quilles. — Réuntes, à 8 1/2 h.

Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.

L'assistance par le travail

Le Petit Parisien signale une fort intéressante expérience d'assistance par le travail qui se poursuit depuis plus d'un an aux envi-

rons de Saint Etienne et qui a déjà donné les meilleurs résultats. Ce qui la caractérise, c'est qu'elle a été faite en dehors de tout subside et de toute ingérence de l'administration.

Un homme de bien s'est ému de la lamentable situation faite par le chômage aux ouvriers de l'industrie. A Saint-Etienne, il y a périodiquement un grand nombre d'ouvriers sans travail. Les mines et les forges diminuent souvent leur personnel. Que deviennent ceux qui sont alors condamnés à un chômage forcé? S'ils ont pu réaliser des économies, ils éviteront la misère pendant quelque temps; sinon, c'est la détresse immédiate, c'est la faim. Pour leur venir en aide, il y avait mieux à faire que de leur donner une aumône passagère. Et on pensa que puisque l'industrie ne suffisait pas à les nourrir, ils pourraient se transformer en ouvriers agricoles.

Que de plaintes ont été élevées au sujet de la dépopulation des campagnes! C'est se vouer à une noble cause que de tâcher de rendre à la terre les travailleurs, qui ne l'ont que trop désertée, venant s'entasser dans les villes, où les attendent les déceptions et les souffrances. L'organisateur de l'œuvre d'assistance obtint, pour une minime location, une étendue de plusieurs hectares, en dehors de Saint-Etienne, et il y installa une petite colonie agricole.

Il ne pouvait être question, du jour au lendemain, d'arracher les ouvriers industriels à leur ville, où ils comptent retrouver de l'ouvrage, pour les transporter en pleine campagne; mais il était possible, sans les éloigner trop de leurs habitations, de tourner leur activité vers la culture. Un choix fut fait parmi les plus pauvres, les pères de famille chargés d'enfants. Et le généreux organisateur leur expliqua en quelques mots son entreprise.

Chaque père de famille aurait à sa disposition une parcelle de 500 mètres de terre. On lui fournirait des instruments de culture, ainsi que les semences. Pendant la première année, au moins, le transport de l'engrais serait à la charge de l'organisateur; de même il s'occuperait de la création des réservoirs d'eau nécessaires à l'irrigation. La première expérience portait sur cent familles, entre lesquelles le terrain avait été également partagé. Hommes, femmes et enfants, courbés sur le sol, eurent vite fait de le rendre productif, et au bout de la première année les récoltes furent satisfaisantes. Aujourd'hui, cette petite colonie agricole est en pleine voie de prospérité. Des annexes y ont été faites. Et l'œuvre compte actuellement cent trente familles, formant un total de près de huit cents personnes.

Dans cette petite république, les hommes sont moitié cultivateurs, moitié ouvriers industriels. S'ils peuvent s'« embaucher » à Stienne, ils n'y manquent pas. Ce n'est qu'aux jours de chômage qu'ils se livrent aux travaux de leur champ.

C'est donc l'utilisation des loisirs forcés que le manque d'ouvrage fait à l'ouvrier. Jusqu'ici, le chômage était une cause de gêne; maintenant, il sert à quelque chose, on en fait une source de revenus. On a calculé que les produits récoltés, soit qu'on les vende, soit qu'ils servent à l'alimentation du ménage, atteignent déjà pour chaque groupe de famille, tous frais payés, une somme moyenne de deux cents francs par an. C'est un bon commencement. Le rendement ira naturellement en augmentant.

Quant à l'administration de l'œuvre, elle se fait paternellement. Tous les chefs de groupe de famille sont appelés à nommer un conseil général, composé d'environ vingt membres.

La fonction de ce conseil est d'établir les comptes de la colonie, de s'occuper de la vente des récoltes, de veiller à ce qu'aucun désordre ne se produise, de remplir le rôle d'arbitre si des conflits venaient à s'élever.

Il étudie actuellement la question de la construction de maisons sur le champ même de l'expérience. Quelques ouvriers ont déjà élevé eux-mêmes, avec des matériaux de démolition, de petites habitations où ils sont installés à demeure. Voilà donc résolu pour eux le problème du loyer. Ce qu'ils ont fait d'une façon un peu rudimentaire, on voudrait l'établir d'après un plan d'ensemble, en donnant aux constructions la solidité et le confortable nécessaires.

Ligue internationale de la paix et de la Liberté

SECTION SUISSE

Le Comité cantonal neuchâtelois de la Ligue de la Paix a décidé de tenir désormais séance le premier dimanche de chaque mois, afin de travailler régulièrement et de plus en plus efficacement à la propagande en faveur de son œuvre.

Dans plusieurs cantons suisses, les petits groupes de personnes qui formaient jusqu'à présent les Comités de la Ligue redoublent ainsi de zèle et d'efforts pour étendre leur champ d'activité et réussissent à intéresser le public à leur cause.

Ailleurs, dans tous les pays qui nous entourent, et jusque dans l'Empire allemand, qui semblait particulièrement réfractaire aux idées d'arbitrage, on signale aussi de nouveaux efforts et de nouveaux succès pour les sociétés de la paix.

Il arrive donc, au moment où l'Europe voit se commettre de sanglants massacres dans l'une de ses plus belles contrées, et où le danger d'une conflagration générale menace de nouveau les nations civilisées, que, d'autre part, il se produit une plus vive protestation de l'opinion publique contre le règne de la haine et de la force.

Le jour viendra sans doute où les peuples comprendront l'immense intérêt qu'ils auraient à constituer un tribunal permanent d'arbitrage pour juger les différends qui surgissent parfois entre eux. Ils finiront par apprécier l'immense économie de forces et d'argent qu'ils réaliseraient lorsque les armées pourraient être réduites au minimum nécessaire, afin d'assurer seulement l'ordre public et cas échéant, l'exécution des arrêts du Tribunal international.

On sait que déjà un projet d'arbitrage permanent est en discussion entre les Etats Unis d'Amérique et l'Angleterre. C'est un signe des temps. Il est ratifié par les Chambres des deux pays, on verra pour la première fois deux grandes puissances s'interdire à tout jamais de recourir aux armes pour défendre leurs droits!

Ce serait, pour la cause de la paix par l'arbitrage international, un événement considérable. Après cela, nul homme raisonnable — fût-il le plus zélé partisan de la Ligue de la Paix — ne prétendra que nous ne devions plus voir de guerre. Hélas! Il en faudra peut-être encore de cruelles pour amener définitivement l'opinion publique à la conception d'une justice sans massacres! Mais nous pouvons entrevoir déjà par delà la mêlée finale l'aurore d'une civilisation nouvelle, où le bon sens l'emportera sur les habitudes et les préjugés barbares.

Pour cela, puissent les hommes de cœur s'unir de plus en plus étroitement en vue du seul et véritable bon combat: celui de la Justice et de la Fraternité universelle. Que surtout il ne se laissent pas rebuter par ceux qui crient à l'utopie chaque fois qu'on leur parle de paix sur la terre et de bonne volonté envers les hommes.

Qu'ils viennent au contraire d'autant plus bravement à la Ligue pacifique, car il faut non moins de bravoure pour propager une idée généreuse et nouvelle que pour défendre l'intégrité d'un territoire.

Qu'ils veuillent bien nous dire, les détracteurs de notre œuvre, les adorateurs du droit armé, qui, dans ce moment, remplit le mieux son devoir d'homme civilisé, du ligueur de la paix, qui sacrifie un peu de son temps et de ses forces pour propager l'idée d'une sanction plus humaine du droit international, ou du soldat qui, près de la Crète, s'apprête à écraser, sous les ordres de la diplomatie européenne, le petit peuple grec qui lutte pour son indépendance et sa liberté? Où sont les champions de la civilisation éclairée — chrétienne — dans l'acceptation la plus vraie du mot?

Où sont au contraire les défenseurs des antiques abus de la paix lâche et mensongère? C'est un exemple frappant de ce qu'il y a de scandaleux dans notre organisation internationale... Mais suffit, et pour en revenir à la section neuchâteloise de la Ligue de la Paix,

souhaitons que de nombreux adhérents viennent à elle, et que notre peuple se distingue toujours au premier rang de ceux qui aiment à soutenir la cause du progrès et de l'humanité dans toutes ses manifestations.

(Communiqué.)

Les adhésions sont reçues par Messieurs et Mesdames Nippel, Fardel, F. Porchat, Junier, not., Stucki, J. Clerc, Ed. Steiner, D' Isely, Fritz Hoffmann, Ern. Meystre, tous à Neuchâtel.

Nouvelles

Dépêches du dimanche, de l'Agence télégraphique suisse

Paris, 1<sup>er</sup> mai. — La capitale a son aspect habituel. Il n'y a eu aucun chômage à l'occasion du premier mai.

— Un calme complet règne partout. Les ouvriers de toutes les grandes villes, de tous les centres industriels, travaillent, sauf à la Grand-Combe, où la fête du premier mai a été célébrée. Quelques réunions sont annoncées pour ce soir.

Rome, 1<sup>er</sup> mai. — Suivant une dépêche de Zeila, en date du 30 avril, le major Nerazzini écrit en date du 23 avril avoir été avisé par Ménélik que quelques Italiens, avec une escorte nombreuse, ayant voulu pénétrer sur territoire éthiopien et les chefs s'y étant opposés, un conflit a surgi. Il y a eu des morts des deux côtés, et parmi eux le chef de l'expédition, le capitaine Bottego. Deux autres Italiens ont été faits prisonniers.

— L'agence Stefani reçoit de Zanzibar de longs détails sur l'action des Italiens contre les indigènes coupables du massacre de l'expédition Cecchi. Le détachement italien a mis en fuite un millier de Somalis; il n'a eu qu'un Ascar tué et treize blessés. On a trouvé dans les cabanes des Somalis des objets appartenant à l'expédition Cecchi. La destruction des villages habités par les coupables a beaucoup impressionné les Somalis. Les notables de Mogadisciu et les chefs des tribus voisines sont venus féliciter le commandant italien.

Francfort, 1<sup>er</sup> mai. — Une dépêche de Rome à la Gazette de Francfort dit que le ministère de la guerre a reçu la confirmation du massacre de l'expédition Bottego.

Londres, 1<sup>er</sup> mai. — Un violent incendie a éclaté cette après-midi, à trois heures, dans la Cité, à la Bourse des valeurs. Deux maisons voisines ont été atteintes. Les dégâts sont importants.

Strasbourg, 1<sup>er</sup> mai. — La journée d'aujourd'hui la principale des fêtes du jubilé de l'Université, a été très brillante. En l'absence du stathalter, son représentant a remis, au nom de l'empereur, au recteur une chaîne d'or, insigne de sa dignité, et qui restera attachée à la charge, comme souvenir du fondateur de l'Université, l'empereur Guillaume le Grand.

Le recteur a prononcé un grand discours dans lequel il a parlé de l'Université comme de la « dot de l'Allemagne à l'Alsace-Lorraine reconquise ».

New-York, 1<sup>er</sup> mai. — Une explosion de dynamite s'est produite à San Salvador. Deux pâtés de maisons ont été détruits; plusieurs personnes ont été tuées.

Francfort, 1<sup>er</sup> mai. — On mande de New-York à la Gazette de Francfort que le comité du Sénat a déjà adopté une modification des tarifs sur près de 500 postes. Le droit différentiel sur les sucres serait maintenu.

Buenos-Ayres, 2 mai. — Le ministre de l'armée et de la marine, M. Villanueva, a donné sa démission.

Madrid, 2 mai. — Une dépêche de la Havane dit que le décret sur les réformes politiques a été accueilli avec enthousiasme.

Les amis de la Grèce à Paris

Paris, 1<sup>er</sup> mai. — La réunion des directeurs et des rédacteurs en chef des journaux parisiens amis de la Grèce a été tenue aujourd'hui, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Henri Rochefort, ayant pour assesseur M. Paul de Cassagnac; MM. Drumont et de Ker-



dan, vice-présidents; MM. Barbezieux et Daniel Cloutier, secrétaires; M. Emile Massard, trésorier.

L'assemblée a décidé, à l'unanimité, de constituer un comité de presse de Paris et des départements qui, en dehors de toute préoccupation politique et sans distinction d'opinion, recherchera dans un but exclusivement patriotique les moyens de faire parvenir au peuple grec le témoignage des ardent sympathies et le concours effectif de la nation française.

**La guerre turco grecque**

Paris, 1<sup>er</sup> mai. — Les puissances, y compris l'Allemagne, sont maintenant tombées d'accord sur le principe et l'opportunité d'une médiation, et en discutent les conditions. Elles semblent assez près d'arriver à une entente. Les objections formulées d'abord par l'Autriche ont presque entièrement disparu; celles de l'Allemagne ont perdu de leur consistance.

Londres, 1<sup>er</sup> mai. — Lord Salisbury a proposé aux grandes puissances de se réunir prochainement en conférence à Paris pour discuter les mesures à prendre en présence de la guerre gréco-turque. La question de cette conférence est actuellement en discussion, mais on considère comme douteux que cette proposition soit acceptée par toutes les puissances.

Constantinople, 1<sup>er</sup> mai. — Dans l'audience qu'il lui a accordée hier, le sultan a remercié le ministre de Roumanie, M. Djuvara, de l'attitude correcte observée par la Roumanie pendant le conflit avec la Grèce.

La nouvelle que des notes conçues dans le même sens avaient été adressées par le comte Mourawieff et le comte Goluchowski aux quatre Etats des Balkans a causé une grande satisfaction à Yildiz-Kiosk. On considère ces notes comme une preuve de l'intention des deux empires de maintenir l'intégrité de la Turquie.

La proposition suivant laquelle la France, la Russie et l'Angleterre accorderaient provisoirement aux Grecs leur protection et les droits garantis par les capitulations, n'a pas encore été réglée par la Porte. Cependant, le consulat de France continue à apposer son sceau sur les saufs-conduits accordés aux sujets grecs.

Le journal *Sehat* apprend de Saint-Petersbourg que l'empereur François-Joseph, en recevant l'ambassadeur de Turquie, l'a félicité de la valeur déployée par les troupes turques, et de la façon dont elles ont été dirigées.

Londres, 2 mai. — Les pourparlers relatifs à la proposition de Lord Salisbury concernant la réunion d'une conférence à Paris pour le règlement du conflit turco-grec remontent à plusieurs jours. Ils ont été abandonnés.

**Sur les terrains d'opérations**

Athènes, 1<sup>er</sup> mai (3 h. soir). — L'armée grecque est concentrée à Arta, que les Turcs se préparent à assiéger. Le bruit court que le colonel Vassos serait rappelé.

Francfort, 1<sup>er</sup> mai. — On télégraphie de Constantinople à la *Gazette de Francfort* qu'avant la prise de Trikala, les troupes grecques se sont retirées jusqu'à Kalabaka. De forts avant-postes turcs sont arrivés déjà à quinze kilomètres de Pharsas.

Une dépêche officielle de Constantinople dit que les Turcs se sont emparés de plusieurs forts retranchés à une heure de Velesino. Les Grecs ont abandonné la ville. En Epire,

les Grecs continuent leur mouvement de retraite.

Salonique, 2 mai. — La canonnière *Zecouth* est arrivée de Mitylène avec des prisonniers.

Athènes, 2 mars. — Une dépêche d'Artà dit qu'une brigade grecque marche de nouveau sur Pente Pighadia.

**A Athènes**

Athènes, 2 mai. — A la séance d'hier de la Chambre, M. Ralli, président du Conseil, déclare que le premier soin du gouvernement sera la reconstitution de l'armée, sans laquelle on ne pourrait ni continuer la guerre, ni conclure une paix honorable. M. Ralli demande à la Chambre de donner sa confiance au gouvernement et de suspendre ses travaux.

M. Delyannis déclare que son parti donnera tout son appui au nouveau cabinet aussi longtemps que les Turcs occuperont une parcelle du sol de la patrie.

La Chambre vote à l'unanimité l'ajournement du Parlement.

Au moment où cette décision est prise, et au milieu des applaudissements de nombreux députés, l'ancien et le nouveau président du Conseil, M. Delyannis et M. Ralli, se serrent la main. La séance est ensuite levée.

**Le premier mai**

Berne, 2 mai. — Les ouvriers bernois ont, cette année encore, célébré la fête du premier mai dans deux camps séparés: celui du *Vorwärts* et celui de l'Union ouvrière. La participation a été plus forte que l'année dernière. Partout le plus grand calme a régné. Il pleut à torrents.

Zurich, 2 mai. — Le cortège du premier mai comptait 5000 participants, parmi lesquels 1800 Italiens, 100 femmes, 300 enfants, 250 chemineaux et dix corps de musique avec 50 drapeaux et de nombreux emblèmes.

Bâle, 2 mai. — Environ 1500 ouvriers ont pris part à la manifestation du premier mai. Le discours de fête a été prononcé, au Johanner Garten, par M. le conseiller national Wullschlegler.

Altorf, 2 mai. — La Landsgemeinde d'aujourd'hui comptait 600 participants. Elle a confirmé M. Lusser comme landammann et M. Muheim comme vice-président du gouvernement, les réalisant aussi l'un et l'autre comme députés aux Etats.

La loi sur l'assistance a été adoptée et le projet attribuant aux communes l'organisation de la poursuite et des faillites a été repoussé après une vive discussion.

Morat, 2 mai. — Aujourd'hui a été inaugurée l'exposition ornithologique. Le temps était superbe et un très nombreux public assistait à l'ouverture.

— On a capturé hier, près de Morat, un silure de 75 livres.

Frutigen, 2 mai. — L'assemblée communale de Reichenbach, très fréquentée, a décidé à l'unanimité d'accorder la subvention de 50,000 fr. qui lui était demandée pour la ligne Spiez-Frutigen, premier tronçon du chemin de fer du Lötschberg.

St-Gall, 2 mai. — L'assemblée organisée par les ouvriers pour la célébration de la fête du premier mai comptait 500 participants. Le discours de fête a été prononcé par le député au Reichstag Bueb de Mulhouse; M. Weber, rédacteur, a pris aussi la parole.

Hier soir, M. Bueb a parlé à Hérisau et il parlera ce soir à Bâle.

Sion, 2 mai. — Un éboulement s'est produit dans le tunnel de St-Maurice. Les trains ont dû transborder et ont subi des retards. On compte que la circulation sera rétablie demain.

Il n'y a eu du reste aucun accident.

Glaris, 2 mai. — La landsgemeinde, réunie aujourd'hui, a été très fréquentée. Dans son discours d'ouverture, le landammann Blumer a recommandé aux électeurs de travailler au développement de la démocratie sur le terrain fédéral et sur le terrain cantonal. Il s'est prononcé en faveur de l'assurance contre la maladie et les accidents, de la nationalisation des chemins de fer et de l'unification du droit. Il a recommandé d'une façon pressante l'adoption de loi d'impôts.

La landsgemeinde a d'abord fixé, comme d'habitude, l'impôt d'Etat à 2 1/2 ‰, puis une longue discussion s'est engagée au sujet du projet introduisant l'impôt sur le revenu, inconnu encore à Glaris. Sept orateurs ont pris la parole, les uns pour, les autres contre le projet.

M. Blumer a ensuite recommandé de voter éventuellement l'impôt sur le revenu, puis de voter ensuite le principe de la révision de la loi sur les impôts.

Mais la landsgemeinde a repoussé la proposition Blumer d'abord, puis la loi elle-même, à une forte majorité.

Après une courte discussion, la loi sur les auberges, établissant une taxe sur les patentes, et le projet relatif à l'extension de l'assurance immobilière à des dommages provenant d'autres causes que l'incendie, ont été repoussés.

En revanche, la landsgemeinde a adopté le projet interdisant la chasse le dimanche et le nouveau règlement concernant le régime des successions, des inventaires et des tutelles.

Bâle, 2 mai. — Les courses internationales qui ont eu lieu aujourd'hui sur le Velodrome du Landhof ont été suivies par un nombreux public. Elles n'ont été marquées par aucun incident. En voici les résultats:

Course internationale d'ouverture: 4000 mètres: 1. Keser, Bâle, 8 m. 3/5; 2. Henneberg, Genève, 8 m. 5 s. 3/5; 3. Lewis, Genève, 8 m. 5 s. 4/5.

Grande course internationale: 4000 mètres: 1. Champion, Genève, 6 m. 47 s. 4/5; 2. Keser, Bâle, 6 m. 48 s.; 3. Lewis, Genève, 6 m. 48 s. 1/5.

Course internationale pour machines à plusieurs places: 4000 mètres: 1. Champion Lewis, 5 m. 50 s.; 2. Keser-Muller, 5 m. 50 s. 1/5.

Course de consolation: 4000 mètres: 1. Vassali, Genève, 6 m. 38 s. 2/5; Menut, 6 m. 38 s. 3/5.

**Chronique neuchâteloise**

Neuchâtel. — Voici la liste des obligations de l'emprunt municipal de 1887 de la ville de Neuchâtel, sorties au 78<sup>me</sup> tirage, le 1<sup>er</sup> mai 1897, avec fr. 25:

Nos 1,747, 6,581, 17,943, 23,736, 35,582, 41,447, 43,287, 59,848, 67,974, 77,412, 78,746, 90,181, 109,932, 114,458, 121,656.

Plus 2117 obligations à fr. 12 dont la liste sera affichée à notre bureau dans quelques jours.

**Chronique locale**

Conseil général. — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal le mardi 4 mai

— Décidément, dit Catherine Samois, vous gardez cette enfant?

— Oui, jusqu'à voir... Ça ne vaut pas le pain que ça mange!

— Quoi que ça, fit la Samois, les petits rendent des services.

— Pas celle-là, du moins, fantasque comme une chambre, et entêtée comme une mule. Ah! tenez, quand je vois des femmes du pays prendre des nourrissons de Paris, je me tue à leur crier: les Parisiens, c'est tous des flâneurs. Ils vous mettent leurs enfants sur les bras, et ils vous les laissent un beau matin. C'est comme cela qu'on m'a refait avec la Petiotte. Faut dire que c'est la première et la dernière fois que ça m'a arrivé. Pour les autres nourrissons, j'avais eu de la chance: beaux gages, riches cadeaux, ça encourage. Un des premiers médecins de Paris me voyant si belle santé me protègeait, et ne m'adressait qu'à des gens riches. Vous comprenez, la Samois, j'y allais de confiance.

— Naturellement! fit Catherine. Un jour, il apprend que je me trouve à Paris, en quête d'un nourrisson, il vient me prendre, et me conduit dans sa propre voiture, une voiture comme jamais vous n'en avez vu, la Samois, dans maison qui ne ressemblait en rien à celles que j'avais vues jusque-là. Je trouvais une jeune femme malade, une enfant chétive, un vieillard; tout le monde semblait à la fois pauvre et triste. Je me dis à part moi: «Mauvaise affaire!» mais je ne pouvais refuser le docteur, d'autant moins qu'il me glissait dans la main un billet de cent francs. J'emportai l'enfant, et je la soignai comme une princesse; elle restait chétive et frêle, mais la santé était bonne. Trois mois plus tard, une lettre me ramène à Paris, et on me commande d'apporter l'enfant. Le vieux n'était plus là... La maison ne sentait pas seulement la ruine, mais la mort... La mère de la petite agonisait... Il y avait près d'elle une de ses amies qui me déclara que désormais elle réglerait avec moi tout ce qui concernait l'enfant. J'aurais dû me défier. En prenant mes renseignements avec la concierge, j'avais appris que tous ces gens-là étaient des artistes... Des artistes, vous et moi nous en avons vu à la foire de la Ferté-sous-Jouras, ça porte des maillots roses avec des paillettes! Je vous demande comment on peut avoir confiance en ces gens-là... J'étais le lendemain de la mort de la jeune dame, et son amie me remit cent vingt francs, le prix d'un trimestre...

1897, à 5 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant:

1. Agrégations.
2. Rapport de la Commission des comptes.
3. Rapport du Bureau du Conseil général et du Conseil communal sur la réorganisation du Conseil communal.
4. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour l'installation de lampes à arc sur les places Neuve et de l'Hôtel-de-Ville.
5. Rapport du dit Conseil à l'appui d'une demande de crédit pour l'établissement de nouvelles conduites maitresses pour l'eau.
6. Rapport du dit Conseil concernant le plan d'alignement de la rue Léopold Robert à la limite du territoire des Eplatures.
7. Divers.

\* *Le Premier Mai.* — Le cortège annoncé a parcouru les rues, précédé de la fanfare du Grutli, accompagné de 12 bannières et du drapeau rouge. Il était fort nombreux; une évaluation approximative donnerait de 600 à 700 participants.

Au temple, la galerie était garnie; le bas du temple avait des places vides.

M. G. Schaad présidait. Il a ouvert la séance en parlant du projet de création d'une Union ouvrière locale et du fait que certains syndicats déclarent ne vouloir y entrer que si l'Union ne fait pas de politique. Il montre qu'une action politique est nécessaire de la part des Unions ouvrières si celles-ci veulent faire passer leurs revendications dans les lois, et il insiste auprès de tous les syndicats pour que ceux-ci entrent dans l'Union.

M. Scherz, l'orateur allemand, s'exprime dans un énergique *Schweytzer Tutsch*. Il dit que les partis ouvriers ne doivent pas cesser d'agir, de réclamer et de protester jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ce qu'ils désirent.

Le ton de M. Fauquez, député de Lausanne, a été celui de la causerie. De temps à autre, l'orateur parlait avec verve, mais, d'une manière générale, il s'est tenu à un exposé familier des principaux postulats du programme socialiste, qui, dit-il, feront, une fois réalisés, le bien non seulement des pauvres, mais aussi des riches.

Il proteste toutefois contre l'accomplissement par la violence des réformes sociales et contre les tendances anarchistes: tout peut se faire par le bulletin de vote.

La formule de la société nouvelle doit être: *A chacun selon ses forces; à chacun selon ses moyens.*

Il développe ensuite le sens de chacun des trois huit: les huit heures de travail fourniront du travail à un nombre plus grand d'ouvriers que l'organisation actuelle, avec ses machines; les huit heures de repos sont prescrites par l'hygiène; les huit heures de loisir sont nécessaires au développement intellectuel et moral de l'ouvrier.

Sur ce point, M. Fauquez a un fort joli mot: «On prétend, dit-il, que nos ouvriers iront passer dans les «pintes» ces heures de loisir. Ne pourrions-nous pas répondre à beaucoup de ceux qui ferment à notre égard ce reproche anticipé: «Et vous, que faites-vous de vos loisirs?» — Pour sa part, M. Fauquez est sûr que cette mesure contribuera au bien de la vie de famille.

M. Tonazzi Bartoloméo a terminé en italien la série des discours, entre lesquels une masse chorale, la *Fanfare du Grutli* et le *Grütli-Männerchor* se sont fait applaudir.

Les trois orateurs, et surtout M. Fauquez, ont été longuement acclamés.

Ça alla mieux que je ne pensais d'abord, on me régala bien exactement les mois. Au bout d'un an, Mme Suzanne Sermaize vint aux Jardins, embrassa l'enfant, pleura en la berçant sur ses genoux, puis le jour même elle repartit pour Paris. Elle fit le même voyage à trois anniversaires de la mort de la jeune dame, puis un jour elle accourut et me dit en me remettant deux mille francs: «Voici pour l'enfant de ma pauvre amie, je pars pour un grand voyage, et je resterai longtemps absente. Soignez-la bien, et à mon retour, je ne me montrerai pas ingrate.» Elle embrassa bien la petite, me remit un paquet de jolies affaires pour elle, et quitta les Jardins; depuis, je ne l'ai jamais revue...

— Deux mille francs, ça fait du bien dans une maison.

— Nous avons acheté avec cela un clos voisin du nôtre, et les voisins nous ont jaloués! Pas moins, je suis restée sans nouvelles et sans argent.

— Mais les deux mille francs suffisaient pour quatre ans et demi.

— Certainement.

— Et puis, vous aviez été payée d'avance, et l'intérêt de la somme représentait encore la première année cent francs, en diminuant, c'est vrai, jusqu'à la fin, mais il n'empêche que l'enfant pouvait bien être soignée durant six mois, pour l'intérêt de l'argent.

— Mais puisque je vous dis que nous avions acheté le clos, cela ne mettait pas d'argent dans notre poche.

Catherine Samois ne put faire comprendre à Marthe Lavoine que la petite fille n'avait guère été à sa charge, jusqu'au milieu de l'année courante.

— Ça m'a dégoûté des nourrissons, cette affaire-là, reprit Marthe; mon homme voulait que j'en prenne d'autres quand la petite a marché toute seule, mais j'avais bien assez de mes filles à moi, et de cette petite drogue de Paris! Les enfants, ça demande toujours quelque chose, ça pleure, pour les faire taire, on a bien la ressource du pavot, mais il y a encore des gens qui y trouvent à redire. Du moment qu'on n'est pas libre, n'est-ce pas, n'en faut plus!... Alors, j'ai renoncé à prendre des enfants à Paris, et je me suis donnée à l'élevage des dindons... c'est plus productif.

(A suivre)

**FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 21**

LE

**Martyre d'un père**

PAR

**Raoul de Navery**

Avec une souplesse de couleuvre, la petite fille, échappant à l'étreinte de cette femme, se cacha dans la paille de son cadre. Mais la fermière enleva cette paille à brassée, rattrapa la malheureuse enfant, par les cheveux cette fois, et ses poings lourds s'abatirent sur ce corps délicat.

— Mon Dieu! mon Dieu! fit la Petiotte au milieu de ses sanglots.

— Crie, pleure, appelle, répliqua la mégère, il est loin le bon Dieu, et n'a que faire de s'occuper d'une misérable comme toi! Si tu refuses d'obéir, je te renverrai à Paris, et comme tu n'as ni foyer ni famille, on te mettra en prison.

— Il n'y a pas de dindons en prison! répondit la petite fille.

La fermière tenant toujours la petiotte par les cheveux, sans se préoccuper de l'horrible supplice qu'elle devait endurer, la descendit à bras tendus. Elle la jeta sur le sol, comme un paquet de loques, lui lança à la tête deux ou trois haillons, et lui cria:

— Habille-toi!

La petite fille passa un jupon composé d'une centaine de pièces de couleurs différentes, un corsage qu'elle lança avec une ficelle, noua un petit mouchoir en marmotte sur ses cheveux blonds, et demeura au milieu de la chambre.

— Allume le feu! dit la ménagère.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

La Petiotte, sans se faire répéter cet ordre, et avec un empressement ayant sans doute pour but de faire oublier sa résistance aux premiers ordres reçus, dressa un feu de houille et de bois mort, l'alluma à l'aide de pommes de pin, balaya proprement le foyer, courut au puits, tira péniblement un seau d'eau, remplit une bouilloire, et attirant un panier elle commença à éplucher des légumes pour la soupe du matin. Assise sur la pierre de l'âtre élevée d'un pied environ au-dessus du sol, elle fixait sur le feu un regard vague, et paraissait engourdie dans le sentiment d'une pensée si pénible qu'elle lui faisait perdre la sensation douloureuse des coups reçus. Elle tressaillit, s'arracha à cette absorption, prit un énorme balai de bouleau et commença à nettoyer la chambre. Ses mains étaient toutes petites, le balai trop grand, ses forces insuffisantes, elle s'arrêtait à chaque coup, essoufflée, la moiteur au front, les bras rompus aux coudes. Debout près de la fenêtre, la fermière la regardait. Lorsque la chambre fut propre, la Petiotte essuya les meubles, prit, une chaise, monta dessus, et tira d'une armoire une soupière, des assiettes et des cuillers, à l'aide desquelles le couvert fut vite dressé. Dans un coin placé sous l'évier, elle prit une petite écuelle de terre brune, et y tailla quelques tranches de pain.

— Qu'est-ce que c'est que cela? demanda la fermière.

— C'est pour ma soupe... répondit timidement l'enfant.

— Du pain blanc, du pain frais pour toi, vermène, attends, je vais te la tremper, ta soupe!

Et elle prit dans un panier à salade une poignée de croûtes de pain sèches et poussiéreuses, et en remplit l'écuelle.

— Voilà ta part, dit-elle.

L'enfant n'objecta rien, retourna près du foyer, leva le couvercle de la marmite et surveilla la soupe.

Au même moment, une voisine entra.

— Bonjour, Madame Lavoine, dit la nouvelle venue, je vous dérange de bonne heure, n'est-ce pas? Je venais voir si vous pouviez me céder quelques œufs?

— Certainement, répondit la fermière, et à votre service, Catherine Samois! La Petiotte, va dire à Rustique de prendre tout ce qu'il y a d'œufs dans la réserve.

La petite fille quitta la pierre du foyer, et se dirigea vers la porte.



La fête s'est terminée au Cercle ouvrier par une soirée pleine de cordialité.

\* Tramway. — Recettes du mois d'avril 1897 :

Nombre de voyageurs, 34,781. Produit du transport des voyageurs, 3184 fr. 85 cent. (Communiqué.)

\* Courses de chevaux. — Des courses de chevaux à la Chaux-de-Fonds, c'est non seulement une rareté, mais une nouveauté, un événement; aussi la foule qui s'était transportée dimanche aux Arêtes représentait une bonne partie de la population. Cette entreprise, due à l'initiative de M. Gottlieb Stauffer, favorisée par un temps splendide, a pleinement réussi, et a certainement éveillé chez le public le goût de ce genre de sport; si bien que l'on peut prédire dès maintenant le plus grand succès à la Société de cavalerie, pour ses courses de l'automne prochain.

S'il nous est permis une réflexion, nous dirons seulement que plus de concurrence aurait ajouté à l'intérêt de ce tournoi — intérêt qui, à certains moments, devenait presque de la passion; non pas que nous désirions voir le public se passionner au point d'engager des paris, il n'est pas nécessaire de faire entrer dans nos mœurs ce déplorable usage, mais il aurait fallu aux courses de dimanche une plus nombreuse participation.

Quoiqu'il en soit, nous avons eu beaucoup de plaisir, et nous croyons que les courses de chevaux sont en même temps qu'une très intéressante récréation pour le public, un stimulant pour les éleveurs.

Voici le résultat de ces courses : Trot attelé pour chevaux nés en Suisse (1800 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Benno, César, Valor, Fanny.

Trot attelé pour tous chevaux (2400 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Baclane, Jambé de bois, Benno.

Trot monté pour chevaux nés en Suisse (1800 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Benno, César, Fanny.

Course plate au galop pour tous chevaux (1800 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Nita, Suleika, Calypso.

Trot monté pour tous chevaux (2400 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Baclane, Bijou, Benno.

Course plate au galop pour tous chevaux nés en Suisse (1200 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include César, Benno, Nita.

Course de haies pour tous chevaux (1800 mètres)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Suleika, César, Débora.

Saut d'obstacles pour tous chevaux (Primés suivant la franchise du saut et la tenue du cavalier)

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Nadia, Benno, Mariette.

Course campagnarde pour tous chevaux sans selle et sans couverture

Table with 4 columns: Prix fr., Cheval, Propriétaire, En minutes. Rows include Nita, César.

se dérobe et renonce à son entreprise! L'un des belligérants accepte, l'autre refusé, nous nous abstenons et le docteur Bircher ne partira pas! C'est simple.

Mais l'argent recueilli, qu'en faire? Or, la chose est simple aussi. Quand la Croix-Rouge se sera désistée, il se formera aussitôt un Comité privé pour le secours des blessés grecs; ce comité reprendra et continuera la souscription et en enverra le montant à la Croix-Rouge grecque ou à un comité privé grec, présent qui ne sera évidemment pas refusé.

Je crois que ce sera là la solution la plus conforme au sentiment des souscripteurs; car le bel élan dont nous avons parlé, et qui a été un élan du cœur et de la bourse en même temps a été provoqué non pas tant par une question de Croix Rouge que par la vive sympathie de notre peuple pour la cause grecque.

Si donc l'Ambulance peut partir pour la Grèce, tout va bien, continuons la souscription et vive la Grèce. Si l'ambulance ne peut pas partir pour la Grèce, continuons la souscription également et avec le même élan, et expédions-en la somme aux « blessés grecs » et vive la Grèce encore! B. S.

Note de la Rédaction. — La lettre de notre correspondant vient à l'appui des vœux qui nous ont été exprimés samedi, et dont nous avons dit un mot. Elle répond certainement à l'esprit dans lequel ont donné, sinon tous, du moins presque tous les collaborateurs aux souscriptions ouvertes ces jours.

Quant à la rumeur dont il parle, relative au départ de l'ambulance suisse pour Salonique, elle provient du fait que les journaux de samedi soir publiaient cette dépêche :

Berne, 1<sup>er</sup> mai. — Le Conseil fédéral a été convoqué à l'extraordinaire cette après midi à 4 h. 1/2. La chancellerie fédérale fait au sujet de cette séance le communiqué suivant :

« Le ministre turc des affaires étrangères, au nom de son gouvernement, a accepté avec vifs remerciements l'offre de l'envoi d'une ambulance par le Comité central de la Croix-Rouge suisse, et il demande que cette ambulance soit envoyée à Salonique, où ses services seraient utilisés.

« Les officiers désignés par le département militaire et qui seront mis par le Conseil fédéral à la disposition de la Croix-Rouge sont les suivants. (Suivaient les noms).

« Le service sanitaire est neutre et aura à s'occuper de porter secours aux blessés sans considération de nationalité ou de religion. »

D'autre part, les délégués de la Croix Rouge suisse ont pris hier une décision que l'agence télégraphique résume ainsi :

« Olten, 2 mai. — L'assemblée des délégués de la Croix-Rouge a décidé aujourd'hui de n'envoyer l'ambulance que sur le théâtre de la guerre. Il ne sera pris de décision définitive sur la date de son départ et sur le lieu de sa destination qu'après réception d'un avis à attendre d'Athènes.

« L'assemblée des délégués exprime l'espoir que la collecte de fonds sera continuée. »

Enfin, d'après les dépêches de ce soir (voir plus loin), l'ambulance de la Croix Rouge ne partira pas. Le Conseil fédéral devra le dire au gouvernement turc.

Mais si la Grèce refuse des secours sanitaires, il est probable qu'elle en accepterait d'autres avec plaisir.

Aussi espérons-nous qu'un comité d'initiative va se former pour aviser.

Chronique de l'horlogerie

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent. — Voici le tableau du poinçonnement du mois d'avril 1897 :

Table with 4 columns: BUREAUX, Boîtes de montres or, Boîtes de montres argent, TOTAL. Rows include Bienne, Chaux-de-Fonds, Delémont, Fleurier, Genève, Granges (Soleure), Locle, Neuchâtel, Noirmont, Porrentruy, Saint-Imier, Schaffhouse, Tramelan, Total.

In Bagnères's Square.

Il est le squar' l'plus fameux de la terre Non par ses fleurs, ses plantes, ses roseaux, Ni par ses bois, leur ombre, leur mystère, Ni par le cours paisible de ses eaux. Bien qu'un étang y dessine la rive Et qu'un banquise en indique la hauteur, Rien de tout c'la n'vaut la grande lessive Qui, dans le squar' déroule sa blancheur.

D'un arbre à l'autre de long's cordes sont mises, Puis l'ong des cord's voltigent sans façon Draps et mouchoirs, bas, faux-cols et chemises, Toute la lyre et toute la chanson! Quelques servant's près d'un' grosse massive S'en donn't de tordre et d'pendre à la fraîcheur. Tout en causant de leur... belle lessive Qui, dans le squar', déroule sa blancheur.

Toiles d'enfants, petits objets de laine Que le soleil envelopp' de gatté, Sous la caress' des brises de la plaine R'flottez encore où vous avez flotté! — Quand l' voyageur depuis l' tunnel arrive Broyant du noir, cet' maussade couleur, Il n' se dérid' qu'en voyant la lessive, Qui, dans le squar', déroule sa blancheur.

L' jardin déjà recouvre sa parure D' feuill's et de fleurs, de bancs et de gazon, Le ling', hélas! fuit devant la verdure! Laissant ses cross's à la gard' du pinson. Près d'un bosquet où j'écoute la grive, Son chant si doux me réjouit le cœur, Sans m' fair' pourtant oublier la lessive, Qui, dans le squar', déroule sa blancheur.

Sur sa pelous' quell' scène originale Lorsque en automne y broute un vrai troupeau, Cinq, six brebis, la vach' municipale, Deux taurillons, mais à l'état de veau. Plus une chèvre à l'allure agressive N' respectant rien ni l'écorc', ni la fleur; Elle aval'rait, j'crois, même la lessive, Qui, dans le square, déroule sa blancheur.

Tout a repris sa marche naturelle : Les feuilles tomb'nt au milieu du brouillard; Les veaux s'amust'nt, l'étang r'gèle et dégèle, La vach' soupire en son triste hangar. Rêv' de bourgeons pauvre chèvre captive! Grives fuyez le grain d' plomb du chasseur! Seul' dans le squar' s' déroule une lessive Dont l'vent du Nord agite la blancheur.

E. HUMBERT-GÉRARD.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 3 mai. — On mande de Cape Coast Castle à l'Agence Reuter que le gouverneur a reçu des nouvelles inquiétantes du Hinterland de la Côte d'Or. Il semble presque certain que l'expédition commandée par le lieutenant Henderson, qui avait été attaquée au commencement d'avril par Samory à Wa, a été l'objet d'un désastre. Les détails authentiques manquent encore, mais la situation est considérée comme très grave. Le gouverneur est parti pour l'intérieur. Le lieutenant Henderson était à la tête d'une mission qui devait conclure des traités avec les chefs de tribus dans le Hinterland; il avait avec lui une forte escorte.

Agence télégraphique suisse

Aarau, 3 mai. — La réponse attendue d'Athènes au sujet d'une ambulance suisse est arrivée.

Elle porte que la Grèce n'a pas besoin de secours sanitaires. En conséquence, conformément à la décision prise hier par les délégués de la Croix-Rouge, le projet d'envoi d'une ambulance est définitivement abandonné.

Bâle, 3 mai. — Au scrutin de ballottage d'hier, M. Zellweger, rédacteur en chef de l'Allgemeine Schweizer Zeitung, a été élu député.

Rorschach, 3 mai. — Un drame s'est déroulé hier à Staad, près Rorschach. Un batelier, nommé Broger, âgé de 28 ans, a tué d'un coup de son fusil d'ordonnance, sur le canon duquel se trouvait le couvercle, sa femme, âgée de 21 ans, et blessé gravement une autre femme plus âgée, Mme Oberholzer.

La balle a atteint Mme Broger en pleine tête. La mort a été instantanée.

Mme Oberholzer, qui se trouvait près d'elle, a été atteinte au bas-ventre.

Broger devait prendre part l'après-midi à un exercice de tir; il a pris la fuite, mais il a été arrêté.

Il est très pauvre et a deux petits enfants.

On ne croit pas qu'il ait agi avec préméditation, mais plutôt avec une terrible imprudence.

La guerre Turco-Grecque

Berne, 3 mai. — Les deux officiers délégués par le Conseil fédéral sur le théâtre de la guerre, MM. le colonel Boy de la Tour et le capitaine Maurice de Wattewille, sont partis hier matin.

Athènes, 3 mai. — 1700 volontaires sont parti pour l'Épire; la situation générale est meilleure.

Arta, 2 mai. — Hier les Grecs ont occupé de nouveau, pour la troisième fois et sans combat, Philippides.

Athènes, 3 mai. — On parle de l'intervention des puissances.

L'armée grecque est actuellement rangée en bataille entre Pharsale et Dhomokos. Il n'y a eu hier aucune hostilité.

Paris, 3 mai. — Les journaux de Paris croient que la Grèce a compris que le moment est arrivé d'en venir à des dispositions conciliantes.

— On télégraphie d'Athènes au Figaro que le roi souffre de crampes cardiaques et que les médecins insistent pour qu'il aille à Corfou ou à Syra.

Constantinople, 3 mai. — Saad Eddin pacha, venant de Monastir avec une armée de 80,000 hommes, est arrivé à Janina. La Porte espère, à l'aide de ces troupes, refouler hors de l'Épire les troupes grecques et prendre ensuite l'offensive.

Londres, 3 mai. — On télégraphie d'Ath.

1) Observ. météorol. prises à la mairie de B.: Le lingé, la butte de neige, et l'étang ont disparu l'an dernier à la fin du mois d'avril, cette année (1897) entre le 20 et le 25 mars.

nes au Daily Telegraph que la population de Mytilène se serait soulevée en faveur de la Grèce.

— On télégraphie d'Athènes au Standard que l'on craint une manifestation anti-monarchiste mercredi, à l'occasion de la St-Georges.

— Suivant le correspondant du Daily News qui accompagne les Grecs en Épire, il ne restait plus, vendredi matin, un seul soldat grec sur le territoire turc.

— On télégraphie de Pharsale au Times, qu'environ 30,000 hommes, avec 60 canons, occupent Pharsale. La position des Grecs est faible.

Extrait de la Feuille officielle

Publications scolaires

Neuchâtel. — Professeur de dessin à l'école secondaire des garçons et au collège classique. Obligations : 16 heures de leçons par semaine. Traitement : 120 fr. l'heure. Examen de concours : sera fixé ultérieurement, s'il y a lieu. Entrée en fonctions : immédiatement.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 10 mai 1897 à la Direction des écoles secondaires et en avisant le secrétaire du Département de l'Instruction publique.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 1<sup>er</sup> mai 1897

Recensement de la population en Janvier 1897 : 1897 : 31,157 habitants, 1896 : 30,271 » Augmentation : 886 habitants.

Naissances

Willi Ida, fille de Johannes, faiseur de ressorts, et de Anna née Gygi, Bernoise. Chopard Berthe-Adrienne, fille de Paul-Adrien, horloger, et de Bertha née Vogeli, Bernoise. Gœtschel Suzanne, fille de Marx, négociant en horlogerie, et de Selma née Lévy, Bernoise. Curie Georgette-Hélène, fille de Emile, horloger, et de Marie Antoinette née Perrin, Française. Dubois Gertrude-Liliane, fille de Georges-Arnold, imprimeur, et de Henriette Pasche, Neuchâtoise.

Promesses de mariage

Herzenstein Jacques, négociant, Genevois, et Bacharach Adrienne-Sara, Bernoise. Jobin Justin, horloger, et Brossard Anna-Mathilde, horlogère, tous deux Bernois. Werthmüller Ferdinand, tonnelier, et Blatter Anna-Maria, cuisinière, tous deux Bernois.

Mariages civils

Von Kaenel Jules-Emile, commissionnaire, Bernois, et Magnin Bertha, horlogère, Neuchâtoise. Schilling Jules, graveur, Badois, et Sausser Louise-Emma, horlogère, Bernoise. Kunz Emile, fabricant d'horlogerie, Bernois, et Meylan Elvina, horlogère, Vaudoise. Von Känel Jules-Arthur camionneur, Bernois, et Bachmann Louise-Bertha, horlogère, Zurichoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

21644. Bourquin Vital, fille de Fritz-Samuel et de Méline Vuille, Bernois, né le 17 mars 1897. 21645. Reichenbach Johannes, époux de Madeleine née Ithen, Bernois, né le 12 avril 1829.

Etouffes solides pour vêtements de messieurs, choix énorme en Boukings, cheviots, laine peignée, draps de fabrication allemande, anglaise et du pays, à fr. 2.40, 3.50, 5.— le mètre et plus, tous en jolis dessins modernes, recommandés par Müller-Mossmann Expédition de draps \* Schaffhouse \* Toujours en magasin des milliers de restes de 1 à 6 mètres des étoffes les plus nouvelles, d'un bon marché insurpassable. Echantillons franco. 4160-40

LA PAIX JOIE ELEGANCE BEAUX-ARTS LA FAMILLE 500,000 Lecteurs JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ 15 centimes le numéro. — 8 francs par an 16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE PATRONS GRATUITS (un par mois) CHRONIQUES, ROMANS Actualités, Gravures d'art, Musique, etc. COLLABORATEURS CÉLÈBRES GRAVURES INÉDITES MODES : M<sup>me</sup> Aline VERNON Numéro spécimen sur demande PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS Les abonnements sont reçus en tout temps par la Librairie A. COURVOISIER, la Chaux-de-Fonds Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

CORRESPONDANCE

À propos de la souscription pour l'Ambulance suisse en Grèce.

Monsieur le Rédacteur,

Quel dommage que le bel élan en faveur de la souscription grecque ait été coupé par la malencontreuse nouvelle d'un refus! La collecte se faisait avec un entrain magnifique. En deux heures, vendredi soir, cent quatre-vingt jeunes gens de l'Union chrétienne ont recueilli deux mille cinq cent francs et ils n'avaient fait que le quart de leur besogne. Une fois de plus ce fait prouve que notre Chaux-de-Fonds a le cœur à la bonne place.

Et maintenant que dire des autres faits? — Le refus des Grecs provient évidemment d'une malentendu ou d'une fausse manœuvre; il y a là-dessous peut être une coquille d'allemand ou de français fédéral ou quelque inconscience gaucherie de notre part; ces méridionaux mettent leur honneur à si curieux endroit parfois! Or, de ce malentendu ils vont tantôt revenir! Attendons quelques jours.

Une autre nouvelle circule aujourd'hui disant que les Turcs acceptent notre ambulance et lui assignent un poste à Salonique. Encore un malentendu! Le peuple suisse n'a jamais eu l'intention de venir au secours des Turcs et laisse ce soin-là à Guillaume II. Et quant à nous, Neuchâtois, nous n'avons jamais eu plus belle occasion de prouver que nous ne marchons plus à la suite de la Prusse.

Il est probable que cette acceptation et ce refus placent notre Croix-Rouge dans une embarrassante situation. Eh bien, que, dans le doute, la Croix Rouge suisse s'abstienne,



### BANQUE FÉDÉRALE

(Société Anonyme)  
LA CHAUX-DE-FONDS  
COURS DES CHANGES, 3 Mai 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, en un comptant, nous 1/2 %, de commission, de papier bancaire sur :

	Esco.	Cours
Chèque Paris	100	387/4
Courant et petits effets longs	2	100.387/4
3 mois) acc. françaises	2	100.40
3 mois) min. fr. 3000.	2	100.42 1/2
Chèque min. L. 100	2	25.19 1/2
Courant et petits effets longs	2 1/2	25.18
2 mois) acc. anglaises	2 1/2	25.22 1/2
3 mois) min. L. 100	2 1/2	25.24 1/2
Chèque Berlin, Francfort.	3	123.65
Courant et petits effets longs	3	123.65
3 mois) acc. allemandes	3	123.72 1/2
3 mois) min. M. 3000.	3	123.77 1/2
Chèque Gènes, Milan, Turin	3	85.05
Courant et petits effets longs	5	85.05
3 mois, 4 chiffres	5	95.30
3 mois, 4 chiffres	5	85.35
Chèque Bruxelles, Anvers.	3	100.17 1/2
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.32 1/2
Mon acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100.17 1/2
Chèque et court	3	208.05
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	208.70
Mon acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	210.80
Chèque et court	4	210.80
Petits effets longs	4	210.80
2 à 3 mois, 4 chiffres	5	210.80
New-York	5	5.16
Banque... Jusqu'à 4 mois	4	pair
Billets de banque français		100.26 1/2
" " allemands		123.65
" " russes		2.66
" " autrichiens		210.70
" " anglais		25.18 1/2
" " italiens		94.90
Répulsions d'or		100.32 1/2
Banquiers		25.15
Pièces de 50 mark		24.72

### Vente publique mobilière

Lundi 10 mai courant, dès 1 h. après midi, Madame Veuve de JACOB LUGINBUHL et ses enfants, à la Combe du Pélu, Commune de la Ferrière, exposent en vente publique, avec l'autorisation de M. le Président du Tribunal du district de Courtelary, à raison du fait que la succession du S<sup>r</sup> Luginbühl n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire, savoir :

9 vaches laitières, 2 génisses portantes, 2 génisses non-portantes, une mère-brebis avec 2 agneaux, 3 charrs à échelles, un char à brecette avec échelles, un rouleau, une herse, une charrue avec accessoires, des tonneaux, un harnais de trait, 1 collier de vache et divers instruments aratoires.

Renan, le 1er mai 1897.

Par commission,  
6568-2 A. MARCHAND not.

### Mise à ban

M. Paul Courvoisier met à ban pour toute l'année ses propriétés, savoir :

I. Celle de « Mon Repos » N° 10, 11, avec toutes ses dépendances clôturées ou non, depuis le chemin montant à « La Fontaine » jusqu'au Bois du Petit-Château.

II. Celle située aux Eplatures-Crêt n° 38, tout le domaine qui en dépend. Défense formelle est faite de s'écarter des chemins dus et de circuler sur ces propriétés sous quel prétexte que ce soit. Les gardes dénonceront tout contrevenant selon la Loi, sans préjudice de dommages-intérêts.

PAUL COURVOISIER.  
La Chaux-de-Fonds, le 22 avril 1897.  
Mise à ban autorisée :

Le juge de paix :  
6230-1 E.-A. BOLLE, notaire.

### Mise à ban

M. Ulysse Schlunegger met à ban pour toute l'année, tout le domaine qu'il tient à bail de M. Paul Courvoisier, aux Grandes-Crosettes 32, 33. Défense expresse est faite de circuler sur ce domaine, en dehors des chemins dus sous aucun prétexte. Tout délinquant sera dénoncé selon la Loi, pour amende sans préjudice de dommages-intérêts.

Pour M. ULYSSE SCHLUNEGGER,  
PAUL COURVOISIER.  
Mise à ban autorisée.  
La Chaux-de-Fonds, le 22 Avril 1897.  
Le Juge de paix,  
6231-1 E.-A. BOLLE, not.

### Crèche

On demande à louer dans le quartier de l'Ouest, un rez-de-chaussée pour l'installation d'une Crèche. — Adresser les offres en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32. 6450-5

**Articles de Ménage**

SALIÈRES en bois, depuis 60 ct.  
BOITES à épices, depuis 60 ct.  
PLATEAUX à desservir en bois, métal, faïence.  
TABLES servantes.  
BOITES à cirage.  
PINCETTES pour la lessive.  
PINCETTES à ressort, à 35 ct. la douz.  
PAILLASSONS, BROSSES.  
Paniers-Corbilles à linge et à bois.

SPECIALITÉ DE  
TOILES CIRÉES, haute Nouveauté.  
Nappages blancs, bord couleur, larg. 145 cm., à fr. 3.50 le m.

AU 9000-116  
Grand Bazar du  
Panier Fleuri

**Le Docteur C. ADLER** médecin-accoucheur, à transféré son domicile RUE LÉOPOLD-ROBERT 41, 2<sup>e</sup> étage. Seconde entrée par la rue du midi. Consultations de 1<sup>h</sup>. à 3 h., Dimanche excepté. (H-1055-c) 5970-4

**VELOCIPÉDES**  
Jeanperrin frères fournisseurs de l'Armée  
Médaille d'Or PARIS  
Exposition internationale des Beaux-Arts 1896 1897.  
Pneumatiques, dep. 250 francs. 6526-9  
FOURNITURES — ACCESSOIRES  
CHARLES WERMELLE, Boulevard de la Citadelle 15.

Mesdames,  
Ayant la représentation des meilleures fabriques, demandez, avant d'acheter ailleurs les échantillons pour  
**Robes et Blouses de soie**  
au magasin de Soieries Rue Léopold-Robert 23.  
Toujours beau choix en magasin.

### MODES & NOUVEAUTÉS

Remettant notre maison de commerce de Modes et Nouveautés à M<sup>me</sup> J. PELETTIER, Place du Marché 8, nous avons l'honneur de remercier notre bonne et fidèle clientèle de la ville et des environs de la confiance qu'elle nous a témoignée et la prions de bien vouloir la reporter sur nos successeurs.

Nous référant à ce qui précède, nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et connaissances, ainsi qu'au public, que nous continuerons les affaires sur le même pied que M. et M<sup>me</sup> Bouvard-Gagne et que la nouvelle maison sera toujours bien assortie en Articles de bon goût, de première fraîcheur et à des prix hors concurrence.

M<sup>me</sup> PELETTIER.

5% **14, GRENIER 14** 5%

Epicierie fine et courante. Spécialité de Conserves Amieus. Cafés de choix. Moutarde de Dijon, ouverte. Fruits secs. Légumes secs. Vins et Liqueurs. Vermouth suisse, 80 ct. le litre. Malaga doré, vieux, fr. 1.50 le litre, verre compris. — Absinthe SANDOZ et GIOVENNI, 2 fr. le litre. Pâtes aux œufs. Maizena. Avenaline. Thé et Tapioca à primes. 6206 5

Se recommande, Ch. FALBRIARD-NEUKOMM.

**Avis au public**

Ayant repris la suite du Magasin d'épicerie de M<sup>me</sup> veuve Krummenacher, Rue du Parc 35, je me recommande à mes amis et connaissances et au public en général. Par des marchandises de premier choix, des prix modérés et un service prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Marie FEUVRIER.

### Vins rouges de table

Mise en vente d'un excellent vin rouge de table vieux, à 40 ct. le litre. — Rabais par pipe de 600 litres. — MACON et BOURGOGNE vieux, depuis 65 ct. le litre. (H 1033 c) 5905-3

ALCIDE BIRBAUM, rue de l'Envers 32.

### Etude de M<sup>e</sup> J. BOUCHAT, notaire, à Saignelégier

**Vente de gré à gré**

A vendre dans une importante localité industrielle des Franches-Montagnes, et à proximité de la ligne du S. C., une jolie maison d'habitation en bon état d'entretien, comprenant café-restaurant bien achalandé, un atelier de monteurs de boîtes pour 20 ouvriers, plusieurs logements, ainsi que grange et écurie. On adjoindrait au besoin plusieurs parcelles de terrains et un certain nombre de pièces de bétail.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser au soussigné  
(H 3147 j) 6399-2 J. BOUCHAT, notaire.

**Névràlgie, Migraine, etc.**

qui ne connaît pas ces ennemies féroces, qui rendent l'existence presque insupportable à ceux dont elles ont envahi les centres nerveux; les remèdes connus et préconisés, tel qu'Antipyrine, Antifebrine etc., ne font que calmer un instant les douleurs déjà existantes, tandis qu'il sera facile d'en éviter le retour offensif à jamais, en faisant des lavages de tête réguliers avec l'adjonction de l'Essence Genevoise de M. G. Faul, pharmacien, Genève, 12, rue des Pâquis, dont l'effet est admirable. Prix par flacon, 2 fr. En vente chez M. le Docteur A. Bourquin, pharmacien, La Chaux-de-Fonds. — Demandez le prospectus gratuit. B-6

La Chaux-de-Fonds  
**Photographie H. Rebmann**  
6 médailles  
3817-7

**Repasseuse.** Une bonne repasseuse en linge se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 16, au 1er étage 5783-1

Nous sommes h-3113-1  
**Acheteurs de Pièces ancre**  
galonnées, argent, 18, 19 et 20 lig.  
Adresser les offres sous lettres P. C. 6331, au bureau de l'IMPARTIAL. 6331-2

**Magasins de Meubles**  
**E. COSANDIER**  
Rue Fritz-Courvoisier 40.  
TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE  
Fourniture de MOBILIERS COMPLETS  
Facilités de paiement  
Chambres à coucher, Salles à manger, Salons, Bureaux, Meubles en tous genres. Grand assortiment de Chaises de Vienne pour cafés, brasseries et particuliers. 1723-3  
Vente. Achat. Echange.  
Se recommande, E. COSANDIER.

**Aux Peintres!**

Qui pourrait entreprendre de suite et régulièrement 400 à 500 Romaines sous fondant par semaine. H-3226-J  
S'adresser à l'atelier H. Robert-Marchand, Sonvillier. 6472-2

**Pension**

A partir du 26 Avril, ouverture d'une nouvelle pension. Cuisine française soignée. Prix 1 fr. 40 et 1 fr. 70 par jour. — S'adresser rue Léopold-Robert 25, au 1er étage.  
CANTINE. — On prendrait quelques dames pour la pension. 6246-1

**CHANGEMENT DE DOMICILE**  
Le Magasin de Coiffure de  
**M. AUBERT**  
est transféré  
**13, rue du Premier-Mars 13**  
Se recommande pour les ouvrages en cheveux. 6386-2

**Changement de domicile**  
**Edmond Méroz - Bourquin**  
atelier et domicile transférés 6232-1  
**157, RUE DU DOUBS, 157**

Le domicile de 6219-1  
**Marc BLUM**  
est transféré  
**Rue de la Demoiselle 98.**

**Changement de domicile**  
Dès le 23 Avril, le magasin de  
**Bouvet, Opticien**  
sera transféré 5856-1  
**Rue Daniel-JeanRichard 24**

Toujours grand choix de Lunettes et Lorgnons tous genres et pour toutes les vues, Jumelles, Longues-vues, Baromètres, Thermomètres, Microscopes, etc. Exécution d'après les ordonnances de MM. les docteurs-oculistes. Se charge de rhabillages. Prix très modérés. H 1048-c

Le Comptoir et le domicile de  
**LOUIS WERRO Fils**  
sont transférés dès ce jour 6379-2  
**rue du Parc 50**

Chaque objet porte la marque de fabrique  
**P. K. Z.**



**MANUFACTURE SUISSE**

Confection pour Hommes et Enfants. Seule fabrique de Vêtements dont les Produits ont obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Nationale Genève 1896. Préférable à tout produit de l'étranger par son excellente exécution et sa coupe élégante. En vente dans les meilleurs magasins de Confections.

### A louer

- pour St-Martin 1897
- Paix 65. 2me étage de 3 pièces. 545 fr.
  - Paix 77. 2me étage de 3 pièces et alcôve. 560 fr.
  - Demaiselle 109. Rez-de-chaussée de 3 pièces et alcôve. 540 fr.
  - Progrès 101. Rez-de-chaussée de 3 pièces. 440 fr. 6320-5
  - Progrès 101a. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 380 fr.
  - Temple-Allemand 107bis. 1er étage de 3 pièces et alcôve, balcon. 580 fr.
  - Demaiselle 93. Rez-de-chaussée de 4 pièces 720 fr.
  - Nord 163. Rez-de-chaussée de 3 pièces. 525 fr. 6321
  - Serre 103. 1er étage de 3 pièces. 540 fr.
  - Serre 105. 2me étage de 3 pièces. 540 fr.
  - Serre 105. 3me étage de 3 pièces. 540 fr. 6322
  - Doubs 157. 2me étage de 5 pièces. 700 fr. 6323
  - Paix 63. 2me étage de 3 pièces. 540 fr. 6324
  - Parc 78bis. 1er étage de 3 pièces, alcôve et balcon. 650 fr.
  - Parc 78bis. 3me étage de 3 pièces et alcôve. 570 fr. 6325
  - Parc 68. Rez-de-chaussée de 3 pièces. 450 fr. 6326
  - Parc 72. 1er étage de 2 pièces. 365 fr.
  - Stand 6. 2me étage de 3 pièces. 470 fr. 6327
  - Doubs 153 et 155. Plusieurs logements de 3 et 4 pièces, de 560 à 850, avec lésiverie dans la maison et cour. 6328
  - Place d'Armes 16a. 1er et 2me étages de 4 pièces et bouts de corridor. 6329
- S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75.
- Pommes de terre**
- Il reste encore quelques sacs de belles pommes de terre pour semens, à 7 fr. les 100 kilos et 1 fr. 20 la mesure. — S'adresser à M. G.-L. Bainier-Rudolf, rue du Parc 74. 6456-2

**Serrurerie p<sup>r</sup> bâtiments**  
**OUTILS ANGLAIS**  
pour menuisiers, charpentiers, etc.  
**Outils d'Agriculture**  
AU 6737-9  
**Magasin de Fers**  
**Guillaume NUSSLÉ**  
3, Rue Léopold-Robert, 3  
**RÉVOLVERS**  
**Carabines - flobert**  
Munitions

**Emplacements**

A louer divers emplacements bien situés pour chantiers, entrepôts, remises, etc. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 14659-2

**Cordonnerie**

Le soussigné remercie sincèrement son honorable clientèle pour la confiance qu'elle lui témoigne en lui donnant les recommandations de Caoutchoucs qu'il fait aux conditions les plus avantageuses. Il se recommande également pour les recommandations de Chaussures en tous genres.

**Chaussures sur mesure. — Prix exceptionnel.**  
Il sera délivré dès à présent un carnet à tous les clients qui feront travailler à l'année. — Escompte 6 %. 4558-1

**PAUL ZANONI**  
9, RUE DE BEL-AIR 9.

**Couturière** se recommande aux dames de la localité pour des journées au prix de 1 fr. 50 ou pour du travail à la maison. — S'adresser rue du Parc 80, au 1er étage, à gauche. 6152

**A vendre**

un lit complet, sapin verni, à une place, un fauteuil, une table de nuit, le tout ayant très peu servi. — S'adresser de préférence entre midi et 1 h., rue du Temple-Allemand 75, au 4me étage. 6239-1

**On demande à louer**  
pour St-Georges 1898, un appartement de 5 à 6 pièces ayant tout le confort moderne.  
Adresser les offres à M. EMILE MEYER, rue Léopold-Robert 39. (H 1051 c) 5854-4\*

**A louer**  
pour cause de départ, de suite ou en St-Martin, un APPARTEMENT de 4 pièces, situé en face de la Fleur de Lys. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6216-4

**A louer**  
**MAGASIN et LOGEMENT.** Situation exceptionnelle. — S'adresser à M. Humbert-Comte, à Saint-Aubin. 6298-1

**A louer**  
pour époque à convenir, au centre des affaires et à la rue Léopold Robert, un grand APPARTEMENT de 8 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à MM. G. LEUBA, avocat, et Ch.-E. GALLANDRE, notaire, rue du Parc 50. 5179

**Foin à vendre**

A vendre environ 25 à 30 toises de foin en bloc ou en détail. — S'adresser à M. Fritz Grossenbacher, à Renan. 6435-2

**Sacs d'Ecole**

Le plus grand assortiment se trouve  
AU 1437-234  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**

SACS toile, depuis 45 ct.  
SACS toile cirée pour le dos, depuis 1 fr. 45.  
SACS en veau marin.  
SACS à deux usages.  
SERVIETTES en tous genres.  
ARTICLES de fabrication suisse.  
Escompte 3 %



rouler M. de Blignac, et pendant que celui-ci restait tout étourdi de sa chute, le vieillard lui avait prestement enlevé son portefeuille.

Cela fait, il sortait hors de la tranchée. Il était temps, les deux assassins, les deux fakirs aux ordres d'Haïm se précipitaient sur Raoul et l'auraient étranglé sans la providentielle intervention de Brien. Sanga-Mytha avait en sa possession la précieuse image et une lettre, un billet écrit sur du papier fort. Ce papier avait servi de première enveloppe au portrait et, enfermé dans son sachet, le paria l'avait soigneusement conservé.

Deux jours plus tard, durant lesquels le major Valérien ne parut chez le comte de Blignac que pour rendre les derniers devoirs à Sanga-Mytha, Raoul reçut un petit mot de son vieil ami. Billet mystérieux et laconique s'il en fut.

» Mon cher comte,

» Veuillez vous trouver ce soir au Grand Hôtel, à dix heures précises. Je prie, je supplie Mme de Blignac de bien vouloir vous accompagner. Il s'agit d'une importante affaire qui vous concerne tous les deux.

» Major VALÉRIAN THURNER. »

A l'heure dite, Raoul et Maya-Niama se présentaient au Grand Hôtel. Raoul était très intrigué. Pour décider sa femme à cette démarche, il n'avait eu qu'un mot à prononcer :

— Je désire que vous m'accompagniez, mon cher amour. Peut-être notre excellent ami a-t-il trouvé le moyen de dissiper le seul nuage qui m'empêche d'être le plus heureux des hommes.

Un maître d'hôtel, prévenu, attendait dans la cour d'honneur.

Il ne conduisit pas les arrivants à l'appartement du major. Il leur fit traverser une galerie et de grands couloirs pour les amener à une petite salle élégamment tendue et meublée, séparée du reste du bâtiment et des grands salons de réception. Le major quitta précipitamment un roking-chair dans lequel nonchalamment il se balançait en face de son ami Henri d'Alreimpe et s'avança à la rencontre de Niama et de son mari. Il leur avança des sièges. Raoul remarqua que ces sièges occupaient l'un des côtés d'une table carrée. On eût dit la table d'un conseil de guerre. Le major ne lui laissa pas le temps de formuler une question.

— Mon cher, lui dit-il, vous avez pu m'accuser de négligence, car je ne vous ai point reparlé de la mission que vous m'aviez confiée.

Maya-Niama regardait Raoul avec inquiétude. Pour la première fois, son mari lui avait caché une de ses pensées. Raoul surprit ce muet reproche.

— Rassurez-vous, ma bien-aimée, lui dit-il tout bas à l'oreille, si je ne vous ai point parlé d'un violent chagrin qui me broyait le cœur, c'est que je voulais vous éviter une peine cruelle.

— Oh ! Raoul ! Raoul ! murmura-t-elle sur le même ton, pourquoi n'avez-vous point eu confiance en moi ? Une peine partagée n'eût-elle pas été amoindrie ?

Le major continuait :

— Je ne méritais pas ce reproche de négligence. Je ne perdais point notre affaire de vue, mon loyal ami. Et si, au lendemain d'un deuil de famille, je vous ai prié de venir jusqu'ici, c'est que votre présence m'était indispensable pour terminer cette délicate affaire, qui va l'être, je puis vous le garantir, à votre entière satisfaction.

Comme il finissait ces mots, la porte s'ouvrit et donna passage au lieutenant Charley Blount.

A l'aspect de M. de Blignac, du major, il voulut tenter une promptre retraite, mais le commandant, se plaçant prestement entre la porte et lui, et entre-bâillant celle-ci, adressa la parole à un personnage invisible.

— Présent, mon commandant, répondit d'une bonne grosse voix Yves-Marie Brien, fidèle au poste, accompagné du citron. Pour lors, personne ne sortira sans votre mot d'ordre, pouvez être tranquille, mon commandant, c'est comme si les notaires et les huissiers y avaient passé.

La porte se referma et le major Valérien Thurner vint prendre place au siège du milieu, devant la table carrée, faisant signe à Raoul de Blignac de s'asseoir à sa droite, Henri d'Alreimpe à sa gauche.

— C'est un petit tribunal de famille, murmura ce dernier ; je crois que cela va devenir très gai.

Charley Blount, embarrassé, indécis, demeurait toujours debout au milieu du salon.

Le major Valérien ne l'avait pas honoré d'un regard. Il n'avait pas l'air de se douter de sa présence.

Le lieutenant se sentait gagné par une terreur sourde. Il se décida à aller au-devant du danger.

— Me direz-vous, monsieur... commença-t-il.

Le commandant lui coupa brusquement la parole :

— Appelez-moi major. Je n'ai pas cessé d'être votre chef.

— Je ne suis pas en service, répliqua le lieutenant en relevant la tête. Et j'ai le droit de demander comment j'ai pu être attiré ici dans un véritable guet-apens.

— Tout cela sera réglé tout à l'heure, répondit le major Valérien, dont l'œil brillait de colère. Vous avez reçu un billet sans signature vous donnant un rendez-vous ce soir à dix heures dans une des salles du Grand Hôtel que vous deviez désigner par « la salle B ». Il était dit dans ce billet que vous y rencontreriez une personne qui vous est chère.

A mesure que parlait le commandant, Charley Blount relevait la tête. Sa passion pour lady Richemond lui donnait la force de dominer le trouble moral qui l'avait accablé dès l'abord.

— C'est-à-dire, reprit-il, que l'on a usé d'un mensonge pour m'attirer dans un piège.

Au prix d'un violent effort, le major Valérien se contenta.

— Il n'y a pas eu mensonge, il n'y a pas guet-apens. Le billet a été écrit par moi. J'en revendique hautement toute la responsabilité. Si, après l'explication qui va avoir lieu ici même, vous ne vous déclarez pas satisfait, votre chef croquera avec vous, pour peu que vous en témoigniez le moindre désir, une épée qui n'a jamais été salie ni par la calomnie ni par le mensonge.

En prononçant ces derniers mots, le major regardait sa montre. Elle n'était pas remise à sa place, que la porte s'ouvrait de nouveau, et une femme grande, svelte, toute vêtue de noir, les traits voilés par une mantille espagnole, fit son entrée dans le salon.

D'un geste brusque elle laissa tomber son voile et elle apparut en pleine lumière.

C'était Grâce Richemond.

Elle aussi s'arrêta incertaine au milieu du salon. Ses yeux coururent à Raoul, à Niama.



Elle était très pâle ; dans ses regards brillait un feu sombre, une lueur désespérée.

Charley Blount avait été aussitôt se placer à côté d'elle, comme si, courant un danger, elle eût besoin de son appui et de son bras. Doucement, elle le repoussa.

Tout bas ses lèvres murmuraient :

— Ils sont heureux !... Ils s'aiment !... C'est le châtiement !...

Le major, de la main, lui désignait un siège.

— Madame, dit-il d'une voix lente et grave, je m'accuse de m'être servi d'un subterfuge pour vous conduire ici, à cette place. Je me suis servi du nom du comte de Blignac, tandis que c'était au mien que j'agissais.

La jeune femme eut un geste de surprise.

Pour Niama, elle regardait Grâce avec des yeux ardents. Elle la trouvait belle, admirablement, royalement belle, cette créature superbe dans les bras de laquelle, une nuit de malheur, elle avait aperçu son bien-aimé.

Le major Valérian reprenait :

— Votre présence ici était indispensable pour laver le comte de Blignac d'une accusation infâme qui a été portée contre lui.

Lady Richemond, de pâle qu'elle était, devenait livide.

— M. de Blignac, dit-elle d'une voix tremblante, en se levant brusquement, est incapable d'un crime, j'en jurerais !... Je le jure !... Qui donc ose l'accuser ici ?

Et sur les spectateurs de cette scène, elle promena un regard menaçant.

Charley Blount ne put réprimer un mouvement d'effroi ; de son côté, le major Valérian ne sut point retenir un geste de surprise. Dans son for intérieur, il se demandait comment cette femme pouvait si bien jouer la comédie !...

— Et qui l'accuse ? reprit-elle avec véhémence ; qui ose le calomnier à ce point ?

Charley commença à trembler. Une lueur vague éclairait son cœur chargé de haine. Aurait-il été le jouet, l'instrument d'Haim ? Celui-ci l'aurait-il trompé ? D'un geste machinal il essuya les gouttes de sueur qui coulaient le long de ses tempes.

Avec une autorité imposante, le vieil officier avait repris la parole.

— Qui l'accuse ? répéta-t-il. Charley Blount, ici présent. Il a accusé le comte de Blignac d'avoir voulu empoisonner lord Arthur Richemond pour s'approprier sa fortune. Il s'en va partout colportant cette calomnie infâme, dans les cercles, dans les salons, poursuivant M. de Blignac de sa méchanceté et de sa haine aveugle. Et il le fait... par amour pour vous, madame ! parce qu'il espère recevoir de vous, un jour ou l'autre, le prix de son infâme conduite.

De nouveau elle se leva et, marchant à Charley :

— Vous avez fait cela !... vous !... dit-elle en l'écrasant sous le poids d'un regard chargé de mépris et de haine. C'est vous qui avez fait cela !... et vous avez osé venir me parler d'amour !..

Implacable, le major continuait :

— Je me suis donc servi du nom de Blignac, parce que votre présence était indispensable, je vous le répète, pour démasquer l'imposture. Cependant une tentative de crime a été commise, voici tantôt plus d'un an, contre lord Richemond. Mais vous savez que ce n'est point M. de Blignac qui est le coupable.

Et il ajouta en la regardant fixement et en espaçant ses paroles :

— Nous en avons la preuve entre les mains.

Lui tendant la lettre, il ajouta :

— La voici !...

Grâce, machinalement, obéissant malgré elle à l'autorité de son juge, prit le papier. Elle n'y eut pas plus tôt jeté les yeux que ses dents claquèrent et qu'elle dut se roidir pour ne point tomber inanimée sur le tapis.

Charley Blount avait avancé les bras pour la soutenir. Brutalement elle le repoussa.

— Laissez-moi, dit-elle, vous me faites horreur !

Rendant alors la lettre au major Valérian :

— Cette lettre, dit-elle d'une voix ferme, il est inutile que je la lise. C'est moi qui l'ai écrite ! C'est moi seule, vous entendez, monsieur Blount, qui suis la coupable ! Et j'expie cruellement ce crime... — elle se reprit, et adressant aux deux heureux qu'elle avait poursuivis de son implacable haine un regard dans lequel elle mendiait un pardon, — les crimes que j'ai voulu commettre. J'ai cru que je pourrais oublier et le souvenir me tue ! Ma vie est un supplice !

Charley Blount la regardait consterné. C'était elle la coupable, la criminelle !... et c'est un autre qu'il avait accusé, qu'il avait tenté de déshonorer !

— Monsieur, reprit Grâce, s'adressant au major Valérian, je vous ai rendu la lettre que je vous ai écrite. Je ne vous demande qu'un délai de vingt-quatre heures.

Alors, se tournant vers Raoul, vers Niama :

— J'ai eu bien des torts, j'ai été bien coupable ! Mais c'est du plus profond de mon être que je regrette tout le mal que je vous ai fait ! Vous pouvez croire à cette heure que la Grâce que vous avez connue n'existe plus et que c'est une autre qui implore de vous le pardon et l'oubli.

Quant à vous, termina-t-elle en regardant fixement Charley Blount, vous devez détruire la calomnie ! L'honneur de M. de Blignac est immaculé !

Charley Blount demeurait immobile, confondu. Un violent combat se livrait dans son âme. Le major Valérian le comprit.

— Charley Blount, dit-il d'une voix où ne perçait plus nulle rigueur, vous souvient-il d'un garçon que j'ai accueilli dans l'Inde, que j'ai traité comme mon fils ? C'est au cœur de celui-là que je fais appel. Je le supplie de reconnaître noblement ses torts, d'avouer qu'il s'est rendu le complice d'une œuvre... mauvaise. Demain, au cercle, en présence d'un petit nombre d'amis, d'un jury d'honneur, il avouera, il reconnaîtra ses torts, il fera des excuses à M. de Blignac, Oh ! des excuses qui ne seront point pénibles. Je ne lui demande qu'à reconnaître en présence de ces témoins qu'il a été trompé, et qu'on a surpris sa bonne foi, M. de Blignac, de son côté, ne réclame pas de lui davantage.

La voix du major tremblait légèrement.

— S'il prend cet engagement, Charley, mes bras lui sont ouverts, nous oublierons tout ! tout cet affreux passé, et le vieux major Valérian retournera tout joyeux dans l'Inde. Le voulez-vous, dites, Charley ?

En prononçant ces derniers mots, le commandant s'était levé.

Un loyal mouvement du cœur vainquit une dernière hésitation, et Charley, les yeux pleins de larmes, alla tomber dans les bras de celui qui lui offrait si généreusement son pardon, en murmurant ces mots étouffés :



— Major, pardon ! mon cher major ! j'ai été bien coupable !

— Ne parlons plus de cela ; après votre déclaration devant l'amiral G., et devant trois de nos amis, il n'en sera jamais plus question, n'est-ce pas, Blignac ?

— J'en prends l'engagement formel, répondit Raoul, qui s'avançait la main tendue.

Alors le major s'approcha de Maya-Niama.

— Le dernier nuage est dissipé, lui dit-il, j'en suis bien heureux.

Henri d'Alreimpe pressait les deux mains de la jeune femme en lui demandant :

— Chère petite sœur, êtes-vous heureuse ?

— De tout mon cœur, mon frère chéri !

« Un épouvantable accident met en deuil toute l'aristocratie anglaise présente à Paris, et aura un douloureux écho de l'autre côté de la Manche.

» Hier matin, lady Richmond, dont on connaît l'adresse et l'énergie comme écuyère, essayait un nouveau cheval dans l'avenue des Champs-Élysées. L'animal s'est emporté à la hauteur du rond-point et, traversant la place de la Concorde, n'a arrêté son galop furieux qu'au milieu du pont. Alors, lady Richmond ayant violemment corrigé sa monture à coups de cravache, la bête, reprise d'un nouvel accès de fureur, a franchi d'un bond le parapet, se précipitant dans la Seine et entraînant dans cette chute affreuse la malheureuse jeune femme dont le corps, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'a pas encore été retrouvé. »

— Pauvre créature !... murmura Raoul.

FIN

## Variété

### La liberté religieuse en Italie. — Symptômes de réaction.

En fait, la liberté religieuse existe en Italie, mais en droit, elle n'est pas complète. En effet, d'après le statut qui règle les rapports de l'Etat avec les cultes, l'Eglise catholique seule possède une existence légale, garantie par l'Etat avec tous ses droits. Les autres cultes sont simplement *tolérés*. Il résulte de cet état de choses que la liberté religieuse peut être restreinte pour les protestants, puisque légalement elle est à bien plaire, et c'est ce qui arrive quelquefois. A peine le ministère Di Rudini était-il entré en activité, qu'un souffle de réaction s'est fait sentir. M. Crispi avait ouvert l'entrée des prisons aux évangéliques. Une demoiselle E., qui depuis de longues années publie de petits livres instructifs et édifiants, mais absolument étrangers à toute controverse, en faisait parvenir aux prisonniers, et ces petits livres étaient si appréciés, que les directeurs de prisons en demandaient pour leurs malheureux pensionnaires. M. Di Rudini, cédant sans doute à la pression cléricale, a fait défendre l'entrée des prisons aux évangéliques et aux publications de Mlle E.

Autre fait : un auteur protestant, à Naples, a composé dernièrement une tragédie sur l'inquisition à Naples. Mais l'autorité n'en a permis la représentation qu'à la

condition que les noms des inquisiteurs soient remplacés par des noms fictifs. Elle a aussi fait supprimer ces paroles d'un persécuté aux inquisiteurs : « Il n'y a point de purgatoire. »

Autre fait encore : une pauvre mère, devenue protestante, a voulu retirer sa fille, âgée de quatorze ans, d'une famille catholique, pour la placer dans un établissement protestant. Mais l'autorité a refusé de la lui rendre, par la raison qu'ayant reçu le baptême catholique elle appartenait de droit à l'Eglise catholique et ne peut être soustraite à ses directeurs. Ceci rappelle l'histoire du petit Mortara, aujourd'hui, dit-on, abbé à l'hospice du Saint-Bernard.

A Messine, le pasteur vaudois, M. Rustagno, ayant annoncé une conférence publique en faveur des Arméniens, l'autorité lui a défendu de profiter de cette conférence pour faire de la propagande évangélique.

Ces faits, qui ne se seraient pas produits sous le ministère Crispi, explique pourquoi les protestants italiens sont Crispiniens ; ils craignent aujourd'hui que la liberté de fait dont ils jouissent depuis bientôt un demi-siècle ne leur soit partiellement retirée, et c'est ce qui ne manquerait pas d'arriver, si le gouvernement continuait à s'orienter vers la droite. Dans la Chambre on a demandé à plus d'une reprise de modifier en leur faveur l'article du statut concernant les dissidents, mais on a craint que si l'on changeait cet article on n'ouvrit la porte à d'autres modifications.

— Le cardinal Baura, archevêque de Florence, stimulé par l'exemple des protestants, a prononcé, le dimanche 17 janvier, dans l'église métropolitaine, un éloquent discours sur le repos ferial. Aussitôt il s'est formé à Florence une *Ligue de catholiques pour le repos ferial* (dimanches et fêtes) et l'on peut voir aujourd'hui dans la vitrine de la plupart des magasins, écrits en grandes lettres, ces mots : *Chiuso nei giorni festivi* (Fermé les jours fériés).

### Les violons en aluminium.

Tout en s'efforçant de découvrir des procédés de plus en plus perfectionnés, rapides et économiques, de fabrication de l'aluminium, les spécialistes ne cessent de tâcher, par une logique conséquence, de lui trouver des emplois nouveaux.

En voici un qui ne manque pas d'originalité !

Les fabricants des anciens violons italiens, si renommés, dussent-ils être étonnés et même stupéfaits, apprenons-leur que l'on commence maintenant à fabriquer des violons en aluminium. Sans doute, ces instruments ne résonnent, du moins jusqu'ici où ils sont encore dans l'enfance, que d'une façon ne rappelant que de loin les magnifiques sons des Stradivarius, et il est évident que le nouveau métal, que l'on met maintenant à toute sauce, ne supplantera pas d'ici à longtemps le bois dans cet usage spécial.

Cependant, si parmi les artistes on est convaincu qu'un instrument à cordes en aluminium ne peut se prêter à l'exécution artistique d'un solo, des personnes compétentes croient qu'il peut être appelé à jouer un rôle dans la musique d'orchestre, ses sons étant pleins et riches.



# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

— DE —

### L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5<sup>50</sup>; trois mois, fr. 3.

## La Princesse Maya-Niama

PAR

GEORGES PRADEL

Mais n'est-ce pas à l'heure où l'on désespère, au moment où l'on jette le manche après la cognée, que la Providence vous vient soudainement en aide? Le major Valérien Thurner cherchait une solution et une issue à la situation intolérable de son ami, lorsqu'un soir un événement inattendu vint changer la face des choses.

Au moment où le major pénétrait dans l'appartement occupé en commun par le comte de Blignac et Henri d'Alreimpe, un domestique s'avança à sa rencontre, l'empêchant de pénétrer dans le salon.

— M. le comte et Mme la comtesse sont auprès du père de Madame qui est très mal.

C'était malheureusement exact, ils étaient tous réunis autour du lit du vieillard. En rentrant d'une promenade en voiture, Sanga-Mytha avait été subitement frappé par une congestion cérébrale. Il s'éteignait; le dernier souffle de vie errait sur ses lèvres. Ses derniers regards étaient fixés sur Maya-Niama avec une expression de bonheur et d'extase. Il voyait sa fille heureuse, délivrée du mortel ennemi, à l'abri de tout danger, et sans regret, il s'endormait dans le dernier sommeil.

Il vit le major à son entrée et fit vainement un effort pour lui tendre la main, cette main retomba inerte; il balbutia quelques mots sans suite, un râle léger comme un souffle s'échappa de ses lèvres, et l'âme du rajah de Dhoraly, l'âme du paria, s'envola vers l'éternel repos.

Raoul, avec une autorité tendre, emmenait la jeune femme, ne voulant pas la laisser en face de la mort.

Le major Valérien et Henri demeurèrent seuls en face du cadavre pour le veiller et lui rendre les derniers devoirs.

— Pauvre père! fit Henri d'Alreimpe, a-t-il été assez malheureux! a-t-il assez souffert!

Tout en prononçant ces paroles, il ramenait le drap sur le visage livide du mort, lorsque ses yeux furent attirés par un petit sachet qui était attaché au cou du vieillard par une chaînette. De ce sachet entr'ouvert passait un coin de photographie. Involontairement, le jeune homme sortit la carte de sa gaine. Elle lui vint dans la

main, accompagnée d'un papier épais plié en deux et timbré d'un écusson armorié en couleur et en relief.

Le portrait était celui de Maya-Niama, fait à Paris l'année précédente.

La lettre était écrite en anglais, de cette longue écriture aristocratique, régulière et mince.

Henri n'y eut pas plus tôt jeté les yeux, qu'il ne put réprimer une exclamation de stupeur.

Sans dire un mot, il la tendit au major qui, les yeux grands ouverts, regardait sans comprendre cette scène surprenante.

Et à mi-voix, le major lut ces quelques lignes :

» Raoul,

» Après ce qui s'est passé cette nuit, je sais que tout est fini entre nous. Je ne serai jamais votre femme. Je vous rends votre parole. Cherchez une excuse; peut-être la trouverai-je moi-même.

» Vous n'avez pas voulu me croire; c'est pour vous cependant que j'ai voulu commettre un crime; c'est pour vous seul que je voulais avoir la fortune de lord Arthur. Pardonnez-moi, oubliez-moi. Moi je vous aimerai toujours. Ma vie est perdue. Je vous l'abandonne. Mais en échange je vous demande celle de ma mère qui, vous le savez, je vous l'ai dit, ne survivrait pas au déshonneur de sa fille.

GRACE. »

Le major, tenant toujours le fatal papier dans les doigts, se tut pendant quelques instants.

— Il ne faut pas remettre cette lettre au comte de Blignac, finit-il par dire.

— Pourquoi? demanda Henri; elle lui appartient, elle lui est adressée.

— Parce que, avec le caractère que tous deux nous lui connaissons, il refuserait de s'en servir. Tandis qu'il est de notre devoir d'utiliser la preuve de son innocence que la Providence vient de remettre dans nos mains. Donc à lui, ni à personne, pas un mot. Je vous prie en outre de me laisser conserver cette lettre. Dans deux jours, il ne restera rien des calomnies infâmes colportées par ce petit serpent de Charley.

Il nous faut expliquer comment cette lettre se trouvait en la possession de Sanga-Mytha.

A Paris, on s'en souvient, Haïm le traînait à sa suite. Il connaissait donc le premier attentat dirigé contre Raoul, contre ce Franchi exécrable qui osait porter, le gourou en était instruit, le portrait de la Vierge du Lotus sur sa poitrine.

Aussitôt une idée fixe s'était implantée dans le cerveau du vieillard: posséder, s'approprier l'image de sa fille. Il était allé s'embusquer dans la tranchée où devait



**AU TAILLEUR RICHE**

Spécialité de

# Chemises

sur mesure

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Léopold Robert 56

Bâtiment de l'HOTEL CENTRAL

6476-4

**Brasserie du Globe**  
anciennement Brasserie Krummenacher

**MARDI, JEUDI et VENDREDI**  
à 8 heures du soir 6547-3

**GRAND CONCERT**  
donné par la troupe  
**Gustho - Roberti**

Mlle LAURA, comique excentrique.  
Mlle BIJOU, chanteuse diction.  
M. ROBERTI, jongleur fantaisiste.  
M. GUSTHO, dans ses tyroliennes.  
Scènes comiques par le clown PEPINO.

Danses, Duos, Chants patriotiques.

— ENTRÉE LIBRE —

**Brasserie du Globe**

Tous les **MERCREDIS** soirs  
dès 7 1/2 heures 6548-2

# TRIPES

nature et à la mode de Florence

Se recommande, Le tenancier.

**Changement de domicile**

Le soussigné annonce à son honorable clientèle, ainsi qu'au public en général, que son domicile est transféré

**Rue du Pont 2.**

Il se recommande toujours pour la Chaussure sur mesure, ainsi que pour toutes les réparations.

**Ph. RUSBACH, cordonnier.**

**Journalière.** Une personne forte se re-nouvele, commande pour des journées, laver, écurer ou faire des heures dans un ménage. — S'adresser rue du Manège 22, au 2<sup>e</sup> étage. 6558-3

**Un jeune Allemand,** bien élevé, cherche pour une année une place de **VOLONTAIRE** dans une maison de commerce où il pourrait apprendre le français. — S'adresser, sous N. 6282, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6282-4

**Echappements.** Un planteur d'échappements ancre demande des plantages en grandes et petites pièces; ouvrage fidèle et livraison régulière. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 6423-2

**Une jeune fille** ayant suivi les cours de Bienne, cherche place dans un bureau de la Chaux-de-Fonds, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. 6486-2  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille.** On désire placer une jeune fille comme bonne d'enfants ou aide dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. 6424-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Une personne** de toute moralité, au courant du commerce d'épicerie, désire trouver une place de **demoiselle de magasin.** — S'adresser rue du Parc 21, au 1<sup>er</sup> étage. 6214-2  
A la même adresse, on se chargera de travaux de **couture.** Prompte exécution, prix modérés.

**Remonteurs.** La fabrique WEBER'S PATENT, rue Jaquet-Droz 47, demande de suite des **remonteurs de finissages après dorure, ACHÈVEURS d'échappements après dorure, ainsi qu'un ROUEUR et une ENCA-GEUSE de finissages.** Inutile de se présenter sans preuves de capacités absolues. 6581-3

**Graveurs.** On demande de suite 2 ouvriers graveurs pour fonds argent. — S'adresser rue de la Paix 39, au 2<sup>e</sup> étage. 6557-3

**Remonteur.** Un bon remonteur ayant l'habitude des pièces à clef, trouverait place stable. 6583-3  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Remonteur.** On demande un bon remonteur de finissages pour grandes pièces. — S'adr. chez M. Henri-Albert Didisheim, rue Daniel Jean-Richard 43. 6538-3

**Mécanicien-Répareur,** de toute moralité, muni de bons certificats, est demandé de suite dans une fabrique de vélocipèdes. Préférence serait donnée à un ancien horloger sérieux et actif. — Adresser les offres par écrit, avec références, sous chiffres M. R. 6552, au bureau de l'IMPARTIAL. 6552-3

**Remonteur.** On demande un remonteur pour pièces ancre de 14 à 22 lignes, soit aux pièces ou à la journée. Il doit être bien au courant de sa partie. — S'adresser à M. Arsène Jeandupeux, Quai du bas 21, Bienne. 6551-4

**Acheveur.** Un très bon acheveur, muni de bons certificats de premier ordre, trouverait à se placer. — S'adresser rue Léopold Robert 64, au 1<sup>er</sup> étage. 6591-3

**Creuseuse.** On demande une bonne creuseuse pour entreprendre des creuses à domicile. — S'adresser chez M. L. Augsburg, rue du Parc 47. 6579-3

**Assujetties.** mes 2, demande au plus vite deux assujetties **tailleuses**, ainsi qu'un **apprenti.** 6568-3

**Commissionnaire.** On demande un jeune homme pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'adresser au magasin de cigares Veuve L.-Aug. Barbezat, rue Léopold-Robert 23. 6565-3

**Apprenti.** On demande un apprenti **emboîteur** pour ouvrage soigné. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 6564-3

**Servante.** On demande de suite une bonne servante de 25 à 30 ans, propre et active; bon gage si la personne convient. 6550-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprentis.** On demande de suite un jeune garçon et une jeune fille libérés des écoles pour apprendre une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adresser de 2 à 6 h., rue du Rocher 2, au 1<sup>er</sup> étage. 6575-3

**Domestique.** On demande de suite un domestique sachant bien traire. — S'adresser à M. Gottfried Barben, aux Foulets, Eplatures. 6560-3

**Jeune fille.** On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre **tailleuse** pour les habillements d'hommes. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 24, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 6582-3

**Tailleuse.** On demande de suite une ouvrière ou assujettie **tailleuse.** — S'adresser rue Léopold-Robert 19, au 1<sup>er</sup> étage. 6240-4

**Visiteur-terminer.** On demande de suite un bon visiteur-terminer pour petites et grandes montres. Bons appointements. Références sérieuses exigées. 6095-4  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Pierristes.** On occuperait régulièrement à domicile deux bons **tourneurs** de rubis. Roues et glaces pour polir à la machine. Ouvrage assuré. 6395-4  
BITTERLIN Fils, rue de la Balance 10 B.

**Apprentie.** On demande une jeune fille comme apprentie **tailleuse.** S'adr. chez Mme Rose Schorpp Wirtz, rue Fritz-Courvoisier 5. 5785-3

**Démonteur.** Dans un comptoir de la montre très soignée, on demande un ouvrier **démonteur-remonteur** de toutes capacités et moralité. Inutile de se présenter sans certificats ou références de premier ordre. 6438-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Graveur.** On demande un bon millefeuilleur. — S'adresser à l'atelier Arnold Jacot, rue du Stand 6. 6426-2

**Ancre.** Plusieurs bons ouvriers et ouvrières garnisseurs d'ancre sont demandés de suite à la Fabrique d'assortiments **Ch.-A. Perret.** 6420-2

**Echappements.** Une fabrique d'horlogerie de la région du lac de Bienne demande quelques bons **acheveurs d'échappements ancre** après dorure; ouvrage bien rétribué et suivi. Certificats de capacités et de moralité sont exigés. — Adresser offres par écrit, sous initiales **N. A. 6439**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6439-2

**Apprentie.** On demande une apprentie ou une **assujettie tailleuse** dans un bon atelier à Zürich. Occasion d'apprendre la langue allemande et le métier à fond. — S'adresser à Mlle Bertha Meyer, Robes et confections, Zürich III, Zwiizerstrasse 18. 6428-2

**Volontaire.** On demande un volontaire pour s'aider au ménage et servir au café. — S'adresser Eplatures 17, au café-restaurant. 6427-2

**Un commissionnaire actif est demandé de suite.** 6220-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti.** On demande pour entrer de suite un **apprenti démonteur** et remonteur ayant fait les échappements cylindre ou ancre. — S'adresser rue de la Serre 105, au 1<sup>er</sup> étage. 6425-2

**Jeune fille.** On demande une jeune fille sachant un peu le français, pour aider à servir dans une Tempérance. S'adresser rue Daniel Jean-Richard 33, au rez-de-chaussée. 6440-2

**Servante.** On demande suite une servante ou une jeune fille pour aider au ménage. 6422-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande une personne de toute moralité pour faire le ménage; entrée dans le courant de mai. — S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 1. 6398-2

**Apprenti.** On demande un jeune garçon de 15 ans pour lui apprendre la partie des **secrets** or et argent, à vis et américains; il serait logé, habillé et nourri. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6416-2

**A remettre** pour cause de départ, pour fin mai, un **beau premier étage** de 4 pièces avec corridor, alcôve, balcon et dépendances, rue de la Demoiselle 82. — Pour visiter se présenter de 10 h. à 2 h.  
A la même adresse, à vendre une salle à manger, vieux chêne, un ameublement complet de chambre à coucher, en bois noir, fauteuils et divers autres meubles, ainsi qu'un bon piano Rordorf, très peu usagé. 6582-3

**Premier étage** 4 pièces, à louer pour une maison d'ordie, près l'Ecole d'horlogerie. — S'adresser à Mme Meyer, rue du Progrès 41, au 2<sup>e</sup> étage. 6529-3

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898, un **appartement** moderne de 4 pièces, bien situé. — Adresser les offres à M. Eug. Borel, rue du Parc 14. 6554-3

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1897 ou St-Georges 1898, un **appartement** moderne de 4 pièces, bien situé. — Adresser les offres à M. Eug. Borel, rue du Parc 14. 6554-3

**Pignon.** A louer de suite ou plus tard, un **pignon** de 2 pièces et dépendances. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 6572-6

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à 2 Messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 22, au 2<sup>e</sup> étage, à droite.

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à un jeune homme honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 161, au rez-de-chaussée, à gauche. 6573-3

**Chambre.** A louer une grande chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Balance 6, au 3<sup>e</sup> étage, à droite. 6566-3

**Chambre.** A louer de suite, à un monsieur de toute moralité, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser à M. Gottfried Abegglen, rue Léopold-Robert 7, au 4<sup>e</sup> étage. 6596-3

**Chambre.** A louer de suite, à un monsieur, une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Stand 16, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 6546-3

**Chambre.** A remettre une chambre meublée, au soleil levant, à des Messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 100, au 4<sup>e</sup> étage. 6545-3

**Chambre.** A remettre de suite une chambre meublée, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 27A, au 1<sup>er</sup> étage. 6544-3

**Chambre.** A louer une chambre meublée, indépendante, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 146, au 2<sup>e</sup> étage, à droite. 6540-3

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée indépendante et au soleil, à deux messieurs solvables. — S'adresser rue du Progrès 97, au rez-de-chaussée. 6537-3

**Appartements.** A louer de suite et pour plus tard, de beaux appartements modernes de trois pièces et dépendances, dans des maisons d'ordre. S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1<sup>er</sup> étage. 6445-11

**Appartements** modernes à remettre pour St-Martin, près du Collège industriel, un rez-de-chaussée de trois pièces avec alcôve et un deuxième étage de quatre pièces avec alcôve. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1<sup>er</sup> étage. 6444-5

**Appartement.** A louer de suite ou pour époque à convenir, un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. Place-d'Armes 18, au 2<sup>e</sup> étage. 5498-5

**Logement.** A louer, à 10 minutes de la Chaux-de-Fonds, un beau logement de 4 pièces et jardin d'agrément; il conviendrait pour passer la saison d'été. — S'adresser à M. Henri Mathez, rue du Premier-Mars 5, ou à M. Jacob Streiff, cafetier, rue de l'Hôtel-de-Ville 5. 6242-4

**Atelier.** A louer de suite un atelier de ferblantier avec un logement de 3 pièces et dépendances. — S'adresser à M. A. Girard, propriétaire, à Renau. 6265-4

**Logement.** A louer de suite un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, avec grand jardin, situé au soleil; prix modéré. — S'adresser rue des Granges 6, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 6452-2

**Logement.** A louer, au mois ou à l'année, dans une maison tranquille, à une ou deux personnes, un petit logement, meublé ou non. — S'adresser à Mlles sœurs Thorens, Petit Cortailod. 6347-2

**Sous-sol** A louer de suite un sous-sol d'une chambre et cuisine. Prix 20 fr. — S'adresser à M. Alfred Guyot, géant, rue du Parc 75. 6433-2

**Locaux.** A louer pour St-Martin propriété, chaîne, deux ateliers avec chantier, pouvant être utilisés pour tous genres métiers. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 24. 6449-2

**Appartement.** A louer, pour le 23 courant ou plus tard, un beau petit logement de 2 pièces, au soleil. S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Paix 5. 4939-2

**Chambre.** A louer une jolie chambre non meublée, indépendante, à 2 fenêtres, située au soleil et au 1<sup>er</sup> étage. — S'adresser rue de la Chapelle 3. 6421-2

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée, exposée au soleil levant. — S'adr. rue de la Paix 81, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 6448-2

**Chambre.** A louer de suite une grande chambre indépendante qui pourrait s'utiliser pour bureau ou comptoir. — S'adresser rue de l'Envers 18, au 1<sup>er</sup> étage. 6451-2

**Chambre.** A louer une belle chambre meublée, à deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser place Jaquet-Droz 14, au 2<sup>e</sup> étage. 6397-2

**On demande à louer** pour St-Martin 1897 ou St-Georges 1898, un **appartement** moderne de 4 pièces, bien situé. — Adresser les offres à M. Eug. Borel, rue du Parc 14. 6554-3

**On demande à louer** pour le courant d'août ou septembre, un **appartement** de deux pièces, exposé au soleil et dans une maison d'ordre. — Adresser les offres par écrit, sous initiales **L. R. 6567**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6567-3

**Un ménage** sans enfant et de moralité, demande à louer pour St-Martin prochaine, un **LOGEMENT** chez un fabricant d'horlogerie qui pourrait occuper le demandeur aux repassages et remontages; références à disposition. — S'adresser sous initiales **C. L. 6588**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6588-3

**On demande à louer** de suite un petit logement de 1 ou 2 petites pièces, situé si possible près de la Crèche. — S'adresser rue de la Serre 16, au 3<sup>e</sup> étage. 6584-3

**On demande à louer** pour St-Martin, pour trois personnes tranquilles, un **appartement** de trois pièces, au centre du village. — S'adresser, sous chiffre **G. 6543**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6543-3

**On demande à louer** de suite une CHAMBRE meublée, avec alcôve si possible. — S'ad. à M. Walter Weyermann, rue Fritz-Courvoisier 38. 6:85-3

**On demande à louer** pour St-Georges 1898, un **atelier** de 15 à 20 places avec logement de 4 à 5 chambres, ou un grand logement pouvant être servi comme comptoir et logement, ou deux logements de 4 à 5 pièces chacun. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 5941-8

**On demande à louer** pour St-Georges 1898, dans une maison moderne, un **APPARTEMENT** de trois à quatre pièces, avec lessiverie. 6430-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter** un **coffre-fort** d'occasion. 6553-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter** de rencontre une machine à sertir ou un burin-fixe. — S'adresser à M. Rieder, rue du Nord 153. 6562-3

**On demande à acheter** une **chaise-poussette** usagée. — S'adresser rue du Vieux-Cimetière 3. 6549-3

**On demande à acheter** d'occasion un **burin-fixe** bien conservé, ainsi qu'une **layette d'horloger.** — Adresser les offres sous initiales **M. J. 6409**, au bureau de l'IMPARTIAL. 6409-2

**On demande à acheter** de rencontre une **machine à régler** système Paul Grosjean-Redard. — Adresser les offres à M. Cometti-Amez-Droz, Winkelstr. 8, Bienne. 6417-2

**On demande à acheter** d'occasion 1 table ovale ou ronde à un pied, une glace, 2 fauteuils ou chaises fantaisie, table à ouvrage, petite table à desservir, petite console ou bahut. — Prière d'adresser les offres par lettre affranchie, aux initiales **J. B. 47**, Poste restante, Chaux-de-Fonds 6408-2

**A vendre** un petit lit d'enfant, ainsi qu'un petit trousseau tout neuf. — S'adresser de midi à 1 h., rue de l'Industrie 21, au pignon. 6571-3

**A vendre** pour marchand de légumes, un char à pont et un banc très peu usagés. 6570-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Occasion!** A vendre une **boulonnaire** et un **lit d'enfant** complet. — S'adresser rue du Parc 47, au rez-de-chaussée. 6555-4

**A vendre** une belle grande vitrine de magasin, toute neuve. — S'adresser rue de la Demoiselle 92, au 3<sup>e</sup> étage. 6596-3

**A vendre** une belle et grande poussette à quatre roues et à ressorts, très peu usagée. — S'adresser rue du Progrès 115A, au 1<sup>er</sup> étage. 6541-3

**Bicyclette.** A vendre d'occasion une magnifique **machine anglaise** « Coventry Cross », complète et n'ayant jamais roulé. Prix, 330 fr. — S'adresser rue de la Balance 10 B, au 2<sup>e</sup> étage. 6596-4

**A vendre** ou à échanger contre des chemises de touristes et camisoles de gymnastes. — S'adresser chez M. Weinberger, rue de l'Hôtel-de-Ville 21. 6432-2

**Un employé** a perdu depuis la rue du Progrès à la rue de la Place d'Armes, 1 **billet de banque** de 100 fr. — Prière à la personne qui pourrait l'avoir trouvé, de le rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 6583-3

**Egaré** Un jeune **chat** poil blanc, s'est égaré. — Les personnes qui en auraient pris soin, sont priées de le rapporter rue de la Serre 25, au troisième étage. 6533-3

**Perdu** dans les rues du village, jusqu'aux Arêtes, un petit remontoir argent avec fond gravé. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue du Progrès 16, au 3<sup>e</sup> étage. 6542-3

**Perdu** dans les rues du village, une petite **broche** en or, avec pierre rouge. — La rapporter, contre récompense, rue du Parc 14, au 2<sup>e</sup> étage. 6513-2

**Volé** un petit char à bras, à pont, non verni. Prière aux personnes qui pourraient en donner des renseignements, de les adresser, contre bonne récompense, à M. Amstutz, tapissier, rue des Terreaux 2. 6447-1

**Trouvé** une **montre** argent. On peut la réclamer au magasin d'horlogerie-bijouterie L.-A. Sagne Juillard. 6534-3

**Trouvé** Dimanche, aux Courses, une **montre** métal. — La réclamer rue Jaquet-Droz 41, au 1<sup>er</sup> étage. 6586-3

Monsieur et Madame Albert Wæffler et leur enfant, ainsi que les familles Wæffler, Ebi, à la Chaux-de-Fonds et Monnier, à Tramelan, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille,

**Berthe-Eva**

que Dieu a rappelée à Lui samedi, à l'âge de 12 mois et 15 jours, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 3 Mai.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mardi 4** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Industrie 32.  
**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 6576-1

*Célébrez l'Eternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement.*  
Psaume LXVIII, 20.

Madame Veuve Anna Fiedler et ses enfants, à Courgevaux, son fils Georges et sa femme, à Chézard, Monsieur et Madame Georges Fiedler et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Charles Fiedler, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur Jean-Jacques Fiedler, à Paris, Mademoiselle Julie Fiedler, au Pâquier, Madame Veuve Amélie Méchin née Fiedler, à Paris, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère et oncle,

**Monsieur Louis FIEDLER**

décédé dans sa 58<sup>e</sup> année, après une longue et pénible maladie.

Courgevaux, le 3 mai 1897.  
L'enterrement aura lieu le **mercredi 5** courant.

Domicile mortuaire, Hôpital Morat  
**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 6592-2

Madame Richina-Hoeschele et ses enfants, Monsieur Emile Doyon, à Salavard, Monsieur Paul Doyon, à Genève, Mesdemoiselles Marie et Mina Doyon, Messieurs Pascal Richina, à Mezzovico (Tessin), et Jean Richina, à Berne, Monsieur Laurati, à Lugano, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, cousin et parent,

**Monsieur Crespino RICHINA**

décédé Dimanche, à l'âge de 39 ans, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 3 mai 1897.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 5** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Ronde 15.  
*Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.*

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 6593-2

Messieurs les membres de la **Société Tessinoise et Helvétique** sont priés d'assister, mercredi 5 mai, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Crespino Richina**, leur collègue. 6954-1  
Le Comité.

Les familles Vuille, Sütter, Graden, Helmsdorfer, Robert et Liborio, font part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur bien-aimé et regretté frère, beau-frère et oncle,

**Monsieur Henri-Auguste VUILLE**

décédé samedi, à Tonnerre (France).

La Chaux-de-Fonds, le 3 mai 1897.  
**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 6595-1



Réouverture du Funiculaire BIENNE - MACOLIN le 1er Mai.

GRANDE Brasserie du Square

CE SOIR et jours suivants, dès 8 heures, 6295-1

GRANDE REPRÉSENTATION donnée par

Rubelly

le célèbre Athlète Neuchâtelois dans ses nouvelles productions. Les Fardeaux humains.

Miss LOUISA, dans ses exercices multiples, équilibres, adresse, danses. Les Chiens savants, Acrobatis, etc.

DIMANCHE, dès 3 heures, MATINÉE en cas de mauvais temps

Entrée libre Entrée libre

Société suisse de Tempérance de la

CROIX-BLEUE Rue du Progrès 48

La prochaine Soirée-Thé de la Société de la Croix-Bleue a été fixée au MERCREDI 5 MAI

Les cartes d'entrée, au prix de 1 fr. et accompagnées du programme, sont en vente aux dépôts suivants :

- Magasin de M<sup>lle</sup> Augsburg, rue de la Demoiselle 37.
Magasin de M<sup>lle</sup> Schneider-Nicolet, rue Fritz-Courvoisier 20.
Magasin de M. O. Prêtre, rue Neuve 16b.
Boulangerie de M. P. Zwahlen, rue du Progrès 65.
M. Jules Nicolet, rue du Doubs 93.
M. Eugène Kirchkofe, au local, rue du Progrès 48.
A cette occasion, visite de M. le pasteur SAUVIN, Président cantonal.

Bière du Saumon

Rheinfelden qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles. J. LEDERMANN-SCHNYDER 8617-37 61, Rue de la Serre 61. - Téléphone -

Café et Boulangerie

M. GEORGES CALAME, boulanger et cafetier aux Planchettes, annonce à son ancienne clientèle qu'il vient de remettre son établissement à M. SALOMON SPILLER. Tout en remerciant de la confiance dont il a été honoré, il prie de la reporter sur son successeur.

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et connaissances, à la clientèle de mon prédécesseur, ainsi qu'au public en général, que je ferai tous mes efforts pour mériter la confiance que je sollicite. Consommations de première qualité et accueil cordial. 6404-2 S. SPILLER.

Boucherie-Charcuterie

J. SCHMIDIGER 12, Rue de la Balance 12.

GROS VEAU, à 65 c. le demi-kilo. FILET et COTELETTES de PORC, à 80 c. le demi-kilo. SAUCISSES à rôtir, à 80 c. le 1/2 kilo. SAINDOUX fondu, à 75 c. id. Tous les Mardis et Samedis, BOUDIN FRAIS, à 50 c. le demi-kilo.

Cabris et Lapins.

6381-11 Se recommande.

Avis aux Pierristes

On demande des pierres grenat, rubis et saphir, à polir à la machine, par grandes et petites quantités. 6527-8 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aux fabricants!

Un bon emboîteur demande à faire à domicile, encore quelques cartons soignés et autres. Travail fidèle. - S'adresser rue de la Serre 95, au 1er étage, à droite 6402-2

Aux parents!

Mme FREULICHER, au Lion, à Bel-lach, près Soleure, désirerait avoir une jeune fille en pension, pour apprendre la langue allemande. Vie de famille, bons soins, prix modérés. - S'adresser pour de plus amples renseignements, à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 24. 6413-2

TAILLEUSE. Une bonne tail-leuse se recom-mande pour tous les travaux de sa profession et pour journées. Ouvrage prompt et soigné. - S'adresser rue de la Demoiselle 100, au 2me étage. 6415-2

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mon magasin de Caoutchouc est transféré dès ce jour

GROS 41, Rue Léopold Robert 41 DÉTAIL

Spécialité d'Articles spéciaux pour la chirurgie et l'hygiène. - Les dames sont priées de s'adresser au magasin, les messieurs au bureau s'ouvrant dans le corridor. 6535-6

J. Lonstroff.

Le BUREAU et le DOMICILE de HENRI WÄGELI

Cigares, Tabacs et Articles pour fumeurs en gros sont transférés

115, rue du Nord 115 (à l'angle de la Rue de l'Ouest) 6536-6

Chorale des Ouvriers Graveurs et Guillocheurs

Nous invitons chaleureusement tous nos collègues, disposés à former une Masse chorale pour la prochaine fête centrale, à se rencontrer le Lundi 3 Mai, à 8 h. du soir, au Café de la Place. Qu'on se le dise! 6388-1 Le Comité.

M. S. Goldenberg de Londres

achète tous Genres ANGLAIS or, argent et métal. Paiement comptant.

HOTEL CENTRAL

Chambre n° 14, de 8 à 10 heures et de 1 à 2 heures. 6467-2

Brasserie des Six-Pompes

Tenu par CHARLES S'ENGER Le sus-nommé se recommande à ses amis et connaissances et au public en général. 6209-1

Brosseries

BROSSES à parquet, à habits, à souliers. - Brosses d'appartement, à mains, à dents, etc., en qualité extra chez 6530-5

J. THURNHERR 1, Rue du Puits 1

Poinçons et estampes A. WALLER RUE LEOP-ROB 80

POMMES DE TERRE

A vendre de belles pommes de terre premier choix, à 1 fr. 20 la mesure et 8 fr. les 100 kilos. - S'adresser chez M. Charles Kohler, épicière, rue Fritz Courvoisier 58. 6531-6

VIEUX MÉTAUX

J'achète toujours vieux fer, métaux, etc., etc., au plus hauts prix du jour. Sur demande, on se rend à domicile. 5302 D. ULLMO, rue des Terreaux 15. - TÉLÉPHONE -

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le domicile de M. Fric BÄCHLER, est transféré 6144 RUE JAQUET-DROZ 37.

Secrets à vis et américains. - Se recommande à MM. les fabricants pour tout ce qui concerne sa profession, ainsi que pour les rhabillages.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le domicile de M. Albert JÖERIN est transféré 6153 RUE NEUVE 14 vis-à-vis de la Fontaine Monumentale

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le domicile de Mme Marie MOSER, couturière, est transféré 6155 Rue de la Demoiselle 10 au rez-de-chaussée, à droite.

Qui fait la MONTRE avec inscription :

PARTI OUVRIER FRANÇAIS Offres à Case 204, la Chau de Fonds. 6561-3

Horlogerie

On cherche un fabricant de mouvements 10 et 11 lignes, auquel on fournirait les boîtes or pour livrer régulièrement 72 montres par mois. - S'adresser rue des Terreaux 27, au 2me étage. 6580-3

Mme Vallotton Rue de l'Industrie 21.

Leçons de Piano, Chant et Français ÉCOLE ENFANTINE 6578-3 Se recommande.

Changeement de domicile

La Fabrique de Cadrons émail -L. Augsburg- a transféré ses domicile et ateliers 6577-3 Rue du Parc 47

M<sup>me</sup> Schlapbach annonce à sa bonne clientèle, ainsi qu'au public, qu'elle a transféré son domicile 6566-3 RUE DE LA PLACE D'ARMES 16 Spécialité de Rideaux en tous genres et fine lingerie.

Une jeune fille

qui désire apprendre les travaux de ménage, comme le service de café, pourrait entrer de suite dans une famille allemande où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue. Vie de famille. - S'adresser Café du Pont, Bienne. 6391-1

Graveur. On demande de suite un graveur d'ornements (finisseur). S'adresser à l'atelier J. Kreis, rue de la Demoiselle 59. 6275-1

Graveur. Un bon ouvrier est demandé de suite ou dans la quinzaine; inutile de se présenter si l'on est pas régulier au travail. - S'adresser à l'atelier, rue du Temple Allemand 75. 6262-1

Adoucesseuse. Une bonne adoucesseuse de mouvements est demandée pour travailler à l'atelier; elle aurait l'occasion, si elle le désire, d'ap-prendre les dorages. - S'adresser par écrit, sous S. B. 6270, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6270 1

Tailleuse. On demande une ouvrière, une assujettie et une apprentie tailleuses. - S'adresser chez Mme Tissot Jeanrenaud, rue du Parc 81, au 2me étage. 6261-1

Jeune fille. On demande pour entrer de suite une jeune fille pour aider au ménage. - S'adresser chez Mme Bopp, rue Léopold-Robert 25, au 2me étage. 6252-1

Servante. On demande de suite une servante bien au courant des travaux du ménage. - S'adresser au portier de la Gare. 6253-1

Servante. Dans un ménage sans enfant, on demande de suite une jeune fille de toute moralité comme servante. - S'adresser rue du Progrès 34, au 2me étage. 6254-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille sachant les deux langues pour faire les travaux d'un petit ménage et s'aider au magasin. 6255-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande un jeune homme pour faire des commissions entre ses heures de classes. Rétribution immédiate. 6256-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. On demande une jeune personne pour s'aider au ménage le matin. - S'adresser rue du Temple Allemand 37, au 1er étage. 6287-1

GRANDE BRASSERIE de la SERRE

JEUDI et jours suivants dès 8 heures du soir,

Grand Concert donné par la Troupe

MARTEL

ENTRÉE LIBRE Tous les soirs, à 9 1/2, 10 1/2, et 11 heures, DUOS COMIQUES par Mmes Martel-Grenier. DUOS SÉRIEUX, par Mmes Martel et Derblay. 6212-1

Dimanches et Fêtes, de 3 à 6 h., MATINÉE

Horloger. Un bon horloger connaissant à fond toutes les parties de la montre cherche place dans un comptoir de la localité. Références de premier ordre. Prétentions modestes. - Adresser les offres, sous chiffres P. P. 6288, au bureau de l'IMPARTIAL. 6288-1

Emailleur. Un ouvrier émailleur cherche une place de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6418-1

Un jeune homme de toute moralité, ayant pratiqué les écritures pendant 2 ans, cherche une place de commis dans un magasin ou un comptoir. Bons certificats à disposition. 6306-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une dame de toute moralité, ayant un petit enfant, cherche place dans un ménage pour faire les travaux contre leur entretien. 6259-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande à placer un jeune garçon, libéré des écoles, pour apprendre une partie de l'horlogerie. S'adresser chez Mme Chappuis, rue du Progrès 83, au 2me étage. 6281-1

Commis vendeur. On demande pour un magasin d'ustensiles de ménage de la localité, un commis-vendeur, si possible au courant de la branche. Moralité exigée. Entrée de suite ou à convenir. Adresser les offres par écrit avec certificats sous chiffres B. K. 6361, au bureau de l'IMPARTIAL. 6361-1

Ressorts. Dans un atelier d'une localité du Vallon de St-Imier est demandé un bon ouvrier faiseur de ressorts, sérieux et capable, connaissant les parties du finissage à fond, l'emballage ainsi que la trempe Par la suite il serait demandé comme associé. Certificats de moralité et de capacités sont exigés. - Adresser les offres sous B. W. 6237, au bureau de l'IMPARTIAL. 6237-1

Polisseuses. On demande de suite plusieurs finisseuses et polisseuses de boîtes, ainsi que plusieurs jeunes filles qui seraient rétribuées immédiatement. Transmission. - S'adresser rue de la Demoiselle 144. 6280-1

Polisseuse. On demande de suite une finisseuse de boîtes métal. - S'adresser chez M. A. Urlau, rue de la Balance 12. 6238-1

Polisseuses. On demande de suite plusieurs ouvrières polisseuses de boîtes, aux pièces ou à l'heure. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 6276-1

Graveur. On demande de suite ou dans la quinzaine, un bon ouvrier graveur d'ornements (finisseur). S'adresser à l'atelier J. Kreis, rue de la Demoiselle 59. 6275-1

Graveur. Un bon ouvrier est demandé de suite ou dans la quinzaine; inutile de se présenter si l'on est pas régulier au travail. - S'adresser à l'atelier, rue du Temple Allemand 75. 6262-1

Adoucesseuse. Une bonne adoucesseuse de mouvements est demandée pour travailler à l'atelier; elle aurait l'occasion, si elle le désire, d'ap-prendre les dorages. - S'adresser par écrit, sous S. B. 6270, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6270 1

Tailleuse. On demande une ouvrière, une assujettie et une apprentie tailleuses. - S'adresser chez Mme Tissot Jeanrenaud, rue du Parc 81, au 2me étage. 6261-1

Jeune fille. On demande pour entrer de suite une jeune fille pour aider au ménage. - S'adresser chez Mme Bopp, rue Léopold-Robert 25, au 2me étage. 6252-1

Servante. On demande de suite une servante bien au courant des travaux du ménage. - S'adresser au portier de la Gare. 6253-1

Servante. Dans un ménage sans enfant, on demande de suite une jeune fille de toute moralité comme servante. - S'adresser rue du Progrès 34, au 2me étage. 6254-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille sachant les deux langues pour faire les travaux d'un petit ménage et s'aider au magasin. 6255-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande un jeune homme pour faire des commissions entre ses heures de classes. Rétribution immédiate. 6256-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. On demande une jeune personne pour s'aider au ménage le matin. - S'adresser rue du Temple Allemand 37, au 1er étage. 6287-1

Apprenti commis. Une fabri- que de la lo- calité demande comme apprenti commis un jeune homme sérieux et intelligent. En- trée immédiate. 5794-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasin. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 Novembre 1897 un beau magasin, grandes devantures, situé rue Léopold Robert. - S'adresser rue Léopold Robert 30, au 2me étage. 6370-4\*

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou p<sup>r</sup> St-Martin. - S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6139 5\*

Appartement. A louer pour St-Martin, un appartement de trois pièces; belle situation, jardin et maison d'ordre. - S'adresser rue du Grenier 43, au 1er étage. 6243-1

Logements. A louer de suite ou pour pignon au soleil, de 2 pièces, avec jardin potager; au centre du village, un entre-sol de 2 pièces pour atelier ou entrepôt, plus un logement de 3 pièces, rue de la Ronde 43. - Pour le 23 Mai ou Juin, un joli logement de 2 pièces avec jardin potager. - Pour St-Martin, au centre du vil-lage et au soleil, deux beaux logements de 3 pièces, dont une grande avec balcon. - Un magasin actuellement d'épicerie et mercerie est à remettre pour St-Martin ou St-Georges 1898 6411-1 S'adresser à M. Jean Schoenholzer, rue du Parc 1, de 11 h à midi, ou rue du Nord 61, de 1 à 2 h. et le soir depuis 7 h.

Logement. A louer pour le 23 Mai, un logement de 2 pièces, corri-dor et cuisine avec jardin potager, situé à 10 minutes du village, conviendrait aussi pour séjour d'été. - S'adresser à M. J. Schöenholzer, rue du Parc 1, de 11 h à midi. 6412-1

Pignon. A louer pour le 15 mai, un pe-tit pignon au soleil, composé d'une pièce, cuisine et dépendances, avec part au jardin. - S'adresser Boulevard de la Fontaine 13, au 1er étage. 6236-1

Pignon. A louer un pignon de deux pi-èces et cuisine. - S'adresser à M. Alphonse Colin, fabricant rue de la De-moiselle 53. 6264-1

Atelier. A louer pour St-Martin pro-derne, bien éclairé, avec chauffage cen-tral. 5795-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, au soleil, à un Monsieur travaillant dehors. - S'adr. rue du Parc 64, au 1er étage, à gauche. 6235-1

Chambre. A louer de suite ou pour le 1er Mai, une chambre non meublée, avec alcôve si on le désire, dans une maison d'ordre. - S'adresser rue de la Paix 61, au 2me étage, à droite. 6234-1

Chambre. A louer une chambre meu- blée indépendante, à un mon-sieur de toute moralité. - S'adresser rue Fritz Courvoisier 8, au 3me étage, à droite. 6235-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, indépendante et au soleil, à un Monsieur. - S'adresser de midi à 1 h. et après 7 h. du soir rue du Temple Allemand 71, au 4me étage, à gauche. 6245-1

Chambre. A louer une chambre meu- blée ou non, au soleil et indé-pendante. - S'adresser rue des Terreaux n° 16, au 1er étage. 6263-1

On demande à louer 1 REZ-DE-CHAUS- SÉE de 3 pièces, avec cuisine claire, situé rue du Parc, de la Paix ou de la Demoiselle. - Adresser les offres sous initiales O. D. au bureau de l'IMPARTIAL. 6244-1

Deux personnes tranquilles demandent à louer dans une mai-son d'ordre, un logement de deux ou trois pièces, pour le mois de juin ou juillet; belle situation et exposé au soleil. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 6271-1

Un jeune homme cherche à louer de suite une chambre meublée dans laquelle on puisse placer un petit établi pour travailler. - Offres sous chiffres K. W. 6226, au bureau de l'IMPARTIAL. 6226-1

Une dame tranquille cherche à louer une chambre non meublée, si possible dans le quartier de l'Abeille. - S'adresser à Mme Furlenmeyer, rue de la Demoiselle 144. 6285-1

On demande à acheter deux lits bien conservés et une table à coulisses ou un ameublement de salle à manger. 6221-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un bon piano de rencontre. S'ad au Bureau de l'IMPARTIAL. 6278-1

On demande à acheter d'occasion, une balance avec poids et un fer à bricquets rond pour potager à pétrole. - S'adresser à M<sup>me</sup> Emma Humbert-Droz, rue de la Paix 17. 6277-1

On demande à acheter d'occasion, un char à pont où à brancards et un harnais de travail; le tout en bon état. - S'adresser à M. Barbezat, Grandes-Croisées 15. 6289-1